

COMMUNE DE LAUTREC

Elaboration d'une Aire de Mise Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Rapport de présentation



Paysagiste d.p.l.g - Urbaniste OPQU

39 Rue de la Négrouillère - 81000 ALBI

Tél : 05 63 47 60 06 Email : labarthepaysagiste@wanadoo.fr

Assistant : Jérémy PIERRA - Paysagiste d.p.l.g

Avec le concours de Patrick GIRONNET

Architecte des Bâtiments de France du Département du Tarn - Chef du STAP 81 - 81 000 ALBI

Assistante : Béatrice HEUDE - Technicienne des Services Culturels au STAP 81 - 81 000 ALBI

SOMMAIRE

INTRODUCTION

De la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager à l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine	page 1
--	--------

Evolutions et nouveautés introduites par les AVAP	p.1
---	-----

La constitution du document	p.2
-----------------------------	-----

Le patrimoine, une affaire de tous	p.2
------------------------------------	-----

PRESENTATION GENERALE

I - Situation géographique	p.3
----------------------------	-----

II - L'histoire du site	p.4
-------------------------	-----

Les origines	p.4
--------------	-----

La vicomté de Lautrec	p.4
-----------------------	-----

Les traces de l'histoire	p.5
--------------------------	-----

III - Récapitulatif des protections liées au patrimoine historique bâti (hors AVAP)	p.11
---	------

RELIEF ET HYDROGRAPHIE

I - Généralités	p.12
-----------------	------

II - La cuesta de Lautrec	p.13
---------------------------	------

III - Une situation d'exception	p.14
---------------------------------	------

OCCUPATION DES SOLS

I - Un territoire agricole	p.16
----------------------------	------

II - Les boisements	p.17
---------------------	------

III - Contexte environnemental	p.20
--------------------------------	------

IV - Evolution de l'occupation des sols	p.22
---	------

V - Relation entre l'implantation du bâti et le relief	p.23
--	------

VI - Evolution du parcellaire du bourg	p.25
--	------

SOMMAIRE

URBANISME

I - L'évolution de l'ancien bourg

Les origines du village	p.26
Le village dans ses remparts	p.27
Le village hors remparts	p.30

II - Les espaces publics

Généralités	p.32
Les équipements	p.33
Les espaces verts	p.34
Les parkings	p.35
Les places	p.36
Les voiries	p.37
Les revêtements de sol	p.39
Le mobilier urbain	p.40

ARCHITECTURE

I - Les matériaux

p.41

II - La typologie du bâti

p.42

L'époque médiévale p.43

La Renaissance p.46

Les 17^e et 18^e siècles p.47

Le 19^e siècle p.48

III - Etat des lieux du bâti

Les toitures p.50

Les façades p.52

IV - La répartition du bâti

p.63

V - Les bâtiments remarquables

p.65

INTRODUCTION

De la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager à l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

La commune de Lautrec a à cœur de transmettre aux générations futures son héritage culturel et patrimonial.

Pour ce faire, un premier outil a été mis en place depuis 2006 : la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager).

L'objectif de cette ZPPAUP était de se doter d'un outil de mise en valeur des éléments patrimoniaux de la commune, au niveau urbain, architectural et paysager.

Depuis 2010, les Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ont été créées avec ce même objectif, mais présentent cependant des évolutions législatives et qualitatives vis-à-vis des ZPPAUP.

Evolutions et nouveautés introduites par les AVAP

Les AVAP ont été créées par l'article 28 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « loi grenelle II », complété par le décret n° 2011-1903 du 19 décembre 2011 substituant le dispositif des AVAP aux ZPPAUP. En outre, les ZPPAUP existantes doivent évoluer en AVAP d'ici le 14 juillet 2017, sans quoi le ou les régimes de protection antérieurs à la ZPPAUP seraient rétablis.

L'objectif de cette loi est en particulier d'adapter les ZPPAUP aux nouveaux enjeux environnementaux et urbains tout en donnant aux élus une marge d'appréciation plus importante à l'égard des projets réalisés dans les périmètres de protection.

Les AVAP conservent toutefois les fondamentaux des ZPPAUP. Elle est une servitude d'utilité publique, née de l'initiative de la commune, pour garantir la qualité et mettre en valeur le patrimoine considéré avec un regard élargi. L'instruction du dossier se fait en collaboration conjointe entre les services de l'Etat (DDT, DREAL, DRAC de Midi-Pyrénées), l'Architecte des Bâtiments de France, la municipalité de Lautrec et le cabinet d'étude.

Le document de l'AVAP s'inscrit dans la durée et surtout dans la cohérence globale de la zone protégée. C'est un document à caractère réglementaire, comportant une approche architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Il est un instrument de gestion complémentaire au PLU.

Ces deux documents sont des outils de planification et de gestion du territoire et de ses composantes.

La souplesse de l'outil doit permettre une application raisonnée des règles, et le rôle de l'ABF est bien de les adapter dans les cas particuliers, en dialogue constant avec le maire.

L'aspect pédagogique du document de gestion de l'AVAP doit permettre aux usagers de comprendre les enjeux liés à leur cadre de vie et d'y participer.

Cependant, de nouveaux objectifs ont vu le jour avec la création des AVAP :

En premier lieu, les AVAP doivent intégrer des **objectifs d'économie et de production d'énergie**. Elles doivent permettre d'améliorer la capacité énergétique des constructions, ainsi que d'analyser la capacité des bâtiments (anciens et nouveaux) à intégrer des dispositifs de production d'énergies renouvelables.

Ensuite, les AVAP doivent mieux s'articuler avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elles doivent être **concordantes avec les objectifs du PADD du PLU**.

Enfin, les AVAP se veulent **plus participatives**. La **concertation est renforcée**, notamment par la création en amont d'une **instance consultative locale** composée de représentants communaux, de représentants de l'Etat et de personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel local et au titre des intérêts économiques locaux. Cette instance intervient dans le cadre de l'élaboration du document, et suit le projet.

De plus, la consultation de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) a désormais lieu avant l'enquête publique.

INTRODUCTION

La constitution du document

Le dossier d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine est constitué de trois documents :

Le rapport de présentation

Fondé sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental qui lui est annexé, et prenant en compte le PADD du PLU, il présente notamment les objectifs de l'AVAP. Le diagnostic doit figurer intégralement dans le dossier.

Le règlement

Il présente les prescriptions relatives à l'insertion des projets et à la mise en valeur des patrimoines, prescriptions qui viennent s'ajouter ou se superposer aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Le règlement de l'AVAP est constitué de dispositions écrites et de documents graphiques opposables aux tiers.

La partie écrite du règlement définit un ensemble de règles à suivre, portant sur la conservation ou la mise en valeur du patrimoine naturel et urbain, de même que sur la dimension, la qualité architecturale, l'implantation du bâti existant ou des nouvelles constructions. La partie écrite du règlement définit aussi les modalités d'insertion architecturale et paysagère des installations ou travaux visant à l'exploitation des énergies renouvelables ou aux économies d'énergie.

Les documents graphiques

Les documents graphiques montrent le ou les périmètres où valent les prescriptions du règlement.

Ils ont la même portée juridique que les dispositions du règlement écrit. Ils définissent le ou les périmètres de l'AVAP, à une échelle qui permet d'identifier les secteurs concernés par le règlement.

Le patrimoine, une affaire de tous

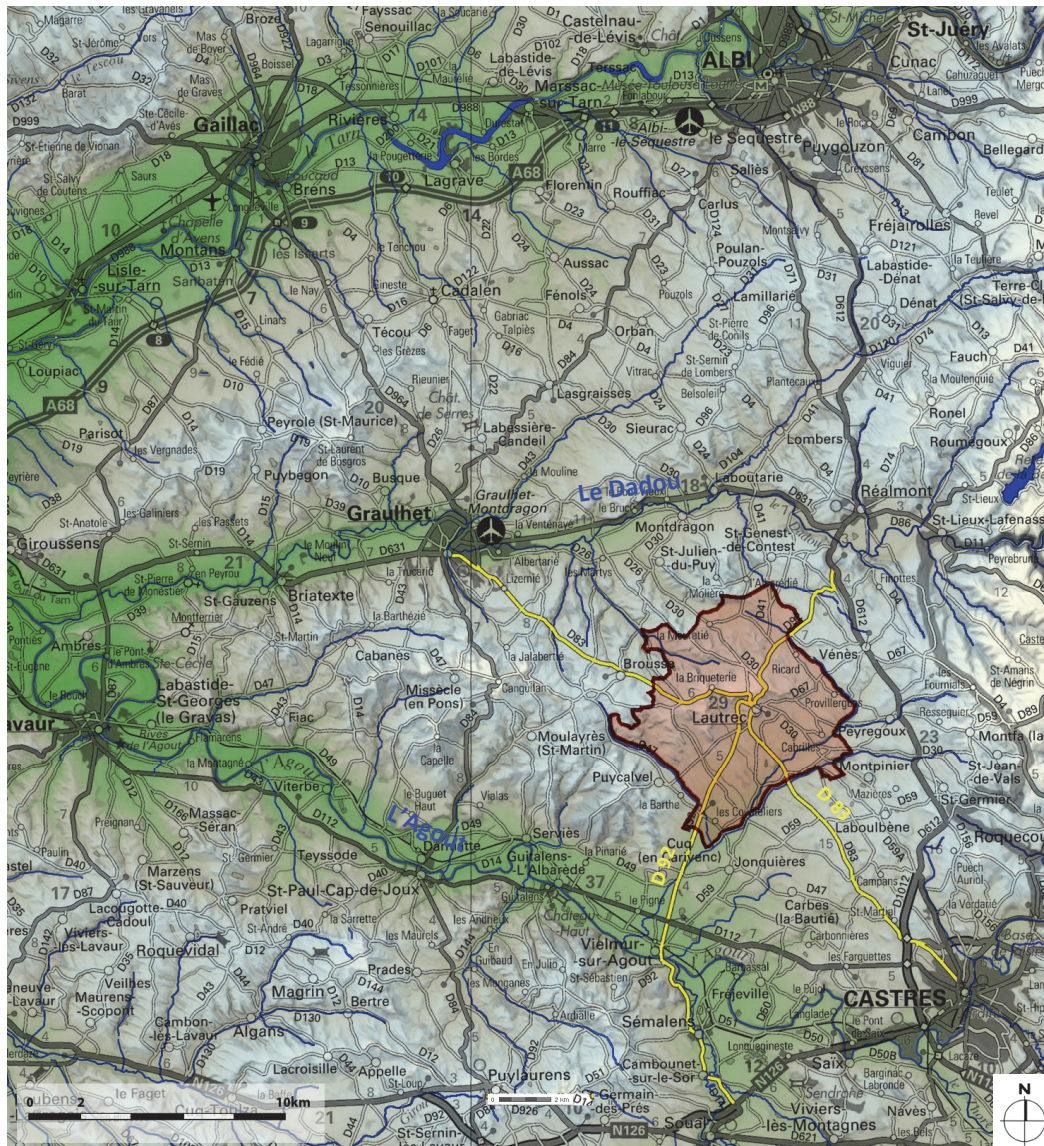
Ce dispositif de gestion d'un urbanisme et d'une architecture patrimoniaux fragiles nécessite une **attitude sensible et vigilante de tous**, des propriétaires à la commune et au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, en passant par les artisans et professionnels du bâtiment.

Beaucoup de personnes sont envieuses du cadre de vie Lautrécois, et apprécient à juste titre ses caractéristiques paysagères et architecturales, son caractère médiéval, l'ambiance de ses ruelles. Il est donc essentiel que chacun, à sa mesure, puisse participer à la valorisation et à la préservation de ce legs exceptionnel, en respectant les règles en vigueur. Il est rappelé que toute intervention sur les façades extérieures des bâtiments (peintures, menuiseries, toitures, ...) et sur les clôtures des jardins et propriétés doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux en mairie.

Le présent document, par l'intermédiaire du rapport de présentation, du plan de zonage et du règlement, pose les bases de la connaissance du territoire de Lautrec et des règles à respecter en terme d'urbanisme, d'architecture et de paysage sur la commune. Il a pour but d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et mettre en valeur les quartiers et sites à protéger dans le respect du développement durable, afin que ce legs puisse profiter aux générations futures.

PRESENTATION GENERALE

I - Situation géographique



A cheval entre les collines du Dadou et le bassin castrais, Lautrec, village médiéval, est classé parmi les plus beaux villages de France. Sa situation géographique au cœur du département entraîne une croissance démographique constante depuis les années 1970. Lautrec compte 1 798 habitants (en 2012), répartis sur 5 464 hectares.

Lautrec se situe à :

- 30 km au Sud d'Albi
- 15 km au Nord-ouest de Castres
- 15,5 km au Sud-est de Graulhet

Le village est relié :

- par la D92 à Réalmont (au Nord-est) et à Vielmur-sur-Agout (au Sud-ouest) ;
- par la D83 à Castres (au Sud-est) et à Graulhet au (Nord-ouest).

Le village, en plein pays de Cocagne, est implanté entre les vallées du Dadou, au Nord, et celle de l'Agout, au Sud.

En toile de fond ce cette cité médiévale s'élève la Montagne Noire, premier contrefort des Pyrénées.

PRESENTATION GENERALE

II - L'histoire du site

Les origines

Le site de Lautrec fut occupé par une tribu celtique, les « Cambolectri Atlantici », dès le 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. Puis par les Romains qui y auraient élevé un temple à Cérès Eleusis (Déesse de la fertilité et des moissons). Ce temple semblait exister encore au milieu du VII^e siècle. Plus tard, selon la légende, Charlemagne se serait arrêté à Lautrec et y aurait établi les fondements de l'église Saint Rémi qui était située près de la fontaine portant le même nom. Située à l'extérieur de l'enceinte, l'église primitive fut progressivement abandonnée par le prieur de l'Abbaye de Saint Pons de Thomières à partir du XIV^e au profit de l'église du Bourg (Notre Dame de la paix), qui prit un peu plus tard le nom de "collégiale St Rémy".

La Vicomté de Lautrec

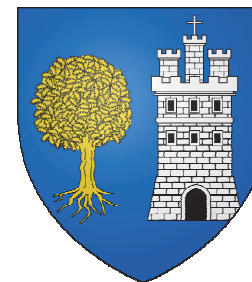
Fondée vers 940, la Vicomté de Lautrec occupait, entre le Dadou et l'Agout, la partie centrale du pays Albigeois. Regroupant 23 communautés villageoises ou « forces », ce territoire s'étendait sur plus de 28 000 hectares (J. Boutary).

Doté de fortifications et d'un château, Lautrec était pendant la période médiévale, le principal lieu de résistance et de refuge de toute la région (P. Zalmen).

Le 1^{er} vicomte de Lautrec fut Sicard, fils de Bernard, lui-même vicomte d'Albigeois, qui partagea ses états entre ses deux fils, Aton et Sicard.

Très vite, les riches terroirs du Lautrécois suscitèrent les convoitises des grandes familles de la chevalerie locale, partagée entre plusieurs vicomtes, comtes et auxquels le roi de France vint s'ajouter dès 1306, pour une partie.

Les vicomtes de Lautrec transmirent de père en fils et sans division leur patrimoine jusqu'au XIII^e siècle. Ce n'est qu'en 1242 que le domaine de la vicomté fut partagé en deux entre les frères Sicard VI et Bertrand I^{er}.



Le blason de Lautrec

En 1306, le vicomte Bertrand III échangea avec le roi, Philippe le Bel, la moitié de la vicomté pour celle de Caraman. En 1338 elle passa aux mains du comte de Foix. Henri IV sera ainsi vicomte de Lautrec.

Une branche des Lautrec, les seigneurs de Montfa, s'adjoignirent au XV^e siècle, le nom de « Toulouse-Lautrec » mais ils ne descendent que des Lautrec.

En 1670, François de Gélas, gendre et héritier du Marquis d'Ambres, acheta à Alexandre, Comte de Toulouse Lautrec, ses droits sur la Vicomté de Lautrec.

A la veille de la révolution, Philippe de Noailles, « Marquis d'Ambres, Vicomte de Noailles, Vicomte de Lautrec et Lieutenant pour le Roi en ses armées en province de Guyenne » revendiquait seul les droits sur la Vicomté de Lautrec.

Elle disparaît à l'issue de la séance des états généraux du 4 août 1789.

PRESENTATION GENERALE

II - L'histoire du site

Les traces de l'histoire

Le village a gardé de nombreuses traces de son prestigieux passé.

La butte où se trouve le Calvaire (altitude 328m) et ses alentours, étaient l'emplacement de l'ancien château. Une double enceinte englobait le monticule sur une superficie d'environ un hectare. Une terrasse en arc de cercle, réservée aux chevaliers, de cent mètres de long sur vingt sept de large, s'appuyait sur le rempart du château. L'enceinte médiévale du village était en place en 1338.

Des huit portes, seule subsiste celle de la Caussade.

Une maquette visible à l'Office du Tourisme est très représentative de l'ancienne morphologie du village.

La porte de la Caussade (XIII^e)

La porte est un demi-tour quadrangulaire en saillie de moins de deux mètres, large de sept et haute d'une dizaine de mètres. Elle est ouverte au milieu du côté extérieur par une arche brisée en tiers-point, montant à mi-hauteur de la tour, et, à l'intérieur, par une arche symétrique, mais en plein centre, d'une profondeur d'environ un mètre.

Entre ces deux arcs, le mur d'appui d'une herse, qui coulissait sur sa face extérieure, est percé d'une ouverture en tiers-point, haute d'un peu plus de trois mètres, qui constitue la porte effective. A son revers, au-dessus de l'extrados de l'arc, un cordon chanfreiné interrompu au milieu par une console moulurée à cinq pans, qui devait porter quelque statuette protégée par l'arche, est le seul élément décoratif du monument. Des archères semblables sont pratiquées dans les murs latéraux de la porte, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. S'y ajoute une meurtrière à mousquet ouverte au XVI^e siècle à l'angle rentrant entre la porte et le rempart, vers l'est. Un local de corps de garde, aujourd'hui disparu, existait dit-on derrière le rempart, à l'ouest de la porte. Il n'y a là que des ruines.



La porte de la Caussade (XIII^e)

PRESENTATION GENERALE

II - L'histoire du site

Les remparts

Au XIV^e siècle, l'enceinte de la ville, comme celle du château, était bâtie en pierre taillée de moyen appareil assez régulier. Mais elle a subi beaucoup de reprises, moins soignées, aux XV^e et XVI^e siècles. Il est possible de la suivre sur une bonne partie de son parcours car elle soutient des terrasses ou des jardins ou sert d'appui à des maisons.

Le tracé du plan cadastral vers 1830, fait imaginer l'existence d'un ouvrage d'angle en saillie sur les deux flancs des remparts, vraisemblablement postes de surveillance. Le rempart se poursuit le long du flanc Est du quartier et sert aujourd'hui d'assise aux terrasses (cours de la Mairie, ancien jardin des Bénédictines....). Haut de 6 mètres environ, il est étayé de place en place par des contreforts au talus très accusé.



Les remparts (XIV^e)

La place de la halle

La place de la Halle est un élément majeur du village. Lautrec, dès le XIII^e siècle, était bénéficiaire du droit d'organiser trois foires par an et des jours de marché.

Le Domanial (Ph. Zalmen) mentionne la « halle ancienne » et la décrit ainsi : « Propriété de la communauté urbaine, le marché couvert connu comme place du Mercadial est construit en pierre, surmonté d'une charpente de bois de chêne recouverte de tuile, qui abritait une officine et le four commun. En face de la halle, les maisons en encorbellement, disposées presque en demi-cercle, forment une galerie assez profonde, qui complète l'aménagement du principal centre d'échange économique de la vicomté ».

La Halle, en pierre, qui abritait le four en 1338 a aujourd'hui disparu.



La place de la Halle

PRESENTATION GENERALE

II - L'histoire du site

La collégiale Saint Rémy (XIV^e)

Classée au titre des Monuments Historiques

La première pierre fut posée en 1394. Le nom premier de l'église était alors Sainte Marie de la Paix.

Il y eut substitution de nom entre la paroisse (Saint-Rémy) et l'église (Notre-Dame-de-la-Paix).

A elle seule la collégiale justifie une visite à Lautrec. L'édifice est imposant. Il mesure plus de 42 mètres de long sur une douzaine de large en haut, et près de 18 mètres au sol,. Les murs latéraux sont épaulés par de puissants contreforts au talus divisé par un ressaut. Toute la décoration de cette église est assez riche, colorée.

Le Moulin

C'est en 1396 que fut construit le premier moulin à vent sur la butte de la Salette (ancienne butte du château).

Le moulin à vent actuel de Lautrec date du XVII^e siècle.

Il a été restauré en 1991.

C'est un des rares moulins du Sud de la France à fabriquer encore de la farine.

Le village vu depuis le moulin



L'intérieur de la collégiale Saint-Rémy (XIV^e)

PRESENTATION GENERALE

II - L'histoire du site

Les silos

« En 1990, une importante batterie de silos fut découverte sur le site de la Caussade, par le GERAHL (Groupe de Recherches d'Archéologie d'Histoire du Lautrécois). Actuellement, 159 silos sont recensés dans plusieurs quartiers.

Les silos, de forme ovoïdes et à fond plat, sont creusés dans une importante couche de grès. Ils sont formés de deux parties : le goulot et le corps. Certains possèdent encore la pierre disposée sur l'orifice.

Les sites étudiés révèlent la présence d'aires des stockage regroupant plusieurs dizaines de silos alignés. Pratiquement toutes les maisons de Lautrec possèdent au moins un silo creusé dans la cave.

Leur profondeur varie de 1,50m à 1,70 m. Ils servent à stocker des réserves (grains, sel, liquides....) en prévision de crise majeure comme la famine ou les guerres. Chaque silo pouvait contenir entre 1 t et 2,5 t de grain.

Il semblerait qu'ils aient été construits dans une époque comprise entre le haut Moyen Age et le XVI^e siècle.

Ils ont été abandonnés et transformés en cave au XVII^e siècle et n'ont pas encore livrés tous leurs secrets.

D'aucuns disent de Lautrec que c'est un gruyère! Son sous-sol est plein de trous. Les silos n'ont aujourd'hui plus aucune utilité si ce n'est de servir de cave à quelques particuliers. »

texte issu d'un rapport de présentation du GERALH



Silos souterrain de la Caussade

PRESENTATION GENERALE

II - L'histoire du site

L'habitat médiéval

Lautrec est caractérisée par son habitat médiéval qui à l'époque, possédait sa propre organisation.

En ville, l'espace étant restreint et le terrain cher, les habitations s'élevaient en hauteur, au lieu de s'étaler comme dans les campagnes. Les lots étaient longs et étroits et, souvent, un passage sur le côté donnait accès à l'entrepôt et à l'écurie.

Généralement chaque foyer possède sa maison dont le plan de base, peut varier selon les richesses ou la puissance de chacun.. En général, l'habitat se présente sous forme d'un rectangle, dont le plus petit côté donne sur la rue.

En sous sol, il y a souvent une cave, puis au rez-de-chaussée, se trouvent deux pièces : l'une côté rue, qui sert d'atelier et de boutique, la seconde, à l'arrière, est munie d'une cheminée et tient lieu de cuisine et de salle à manger.

Dans tous les domiciles, la salle où l'on mange sert à autre chose durant la journée et il n'y a pas suffisamment de place pour y faire tenir constamment une grande table. Avant de manger, il faut donc « dresser la table », c'est à dire installer de grandes planches épaisses sur des tréteaux de bois.

Quand l'habitation ne comporte qu'un étage, il est divisé en petites chambres auxquelles on accède soit par un escalier intérieur, soit par un escalier extérieur donnant sur la cour, du côté opposé à la rue.

Lorsqu'il y avait deux étages, le premier pouvait être une grande salle à tout faire, reliée à la rue par un escalier extérieur, et le second se composait de chambres.

Sinon, le premier étage, avec son escalier intérieur, comprenait les chambres et le second était alors un grenier, servant souvent d'entrepôt.

Le sol du rez-de-chaussée était fréquemment dallé, et les étages étaient munis de planchers qui formaient le plafond de la salle inférieure. Les fenêtres, souvent assez larges, pallient à l'étroitesse des rues en laissant entrer un maximum de lumière. Elles sont pourvues de papier ou de toiles huilés ou encaustiqués, ou bien de grillage en osier ou en bois. Des volets en bois complètent la fermeture. Ils sont placés à l'intérieur aux étages et à l'extérieur au rez-de-chaussée.

La maison de ville était individualisée par une enseigne : statue de saint, images pieuses, peinture d'animaux, emblème en fer forgé... Cette enseigne pouvait aussi servir à renseigner sur le métier pratiqué.

Exemples de façades d'habitations médiévales visibles dans le centre - bourg



PRESENTATION GENERALE

II - L'histoire du site

Le site inscrit

Témoignant du patrimoine exceptionnel que représentent le site de Lautrec et certains monuments du vieux bourg, une partie de celui-ci a été inscrite au titre des sites en 1944.

Ainsi font partie du périmètre inscrit :

- La porte de la Caussade, les remparts et leurs abords
- La place du marché avec le puits à treuil, les « couverts » et les maison qui la bordent
- La butte (dit « le château ») avec le calvaire et le vieux moulin
- La collégiale Saint-Rémy



Le périmètre du site inscrit

Façade de la place du marché, la place et ses couverts, et vue sur le moulin et la collégiale



PRESENTATION GENERALE

III - Récapitulatif des protections liées au patrimoine historique bâti (hors AVAP)

-  route
-  Périmètre du site inscrit
-  Edifice classé (collégiale Saint-Rémy)
-  Zone des 500 mètres



RELIEF ET HYDROGRAPHIE

I - Généralités

Cinq grandes unités physiques composent le relief de Lautrec:

- les collines et plaines, au Sud, constituent les terres les plus riches et sont naturellement destinées aux cultures (de l'ail notamment, qui est labellisé).
- les pentes de raccordement, au pied du village et exposées plein sud, sont entièrement consacrées à l'agriculture.
- la corniche ou « cuesta » de Lautrec, au dessus du village : c'est une falaise calcaire où l'agriculture est absente sur les parties les plus pentues, et elle est cultivée dès que les pentes s'adoucissent.
- le plateau calcaire fractionné, au Nord. L'agriculture y est présente mais peu productive .
- les petits plateaux calcaires, à l'Ouest. L' agriculture y est plus pauvre que dans la plaine, et les friches et bois ont tendance à coloniser l'espace.

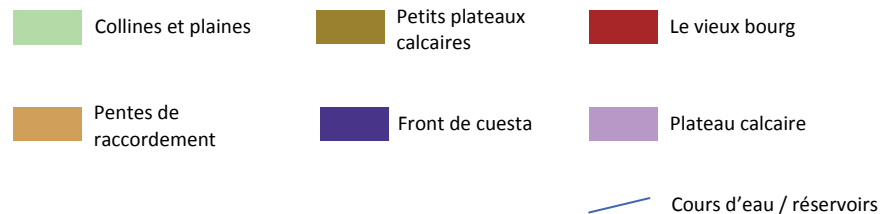
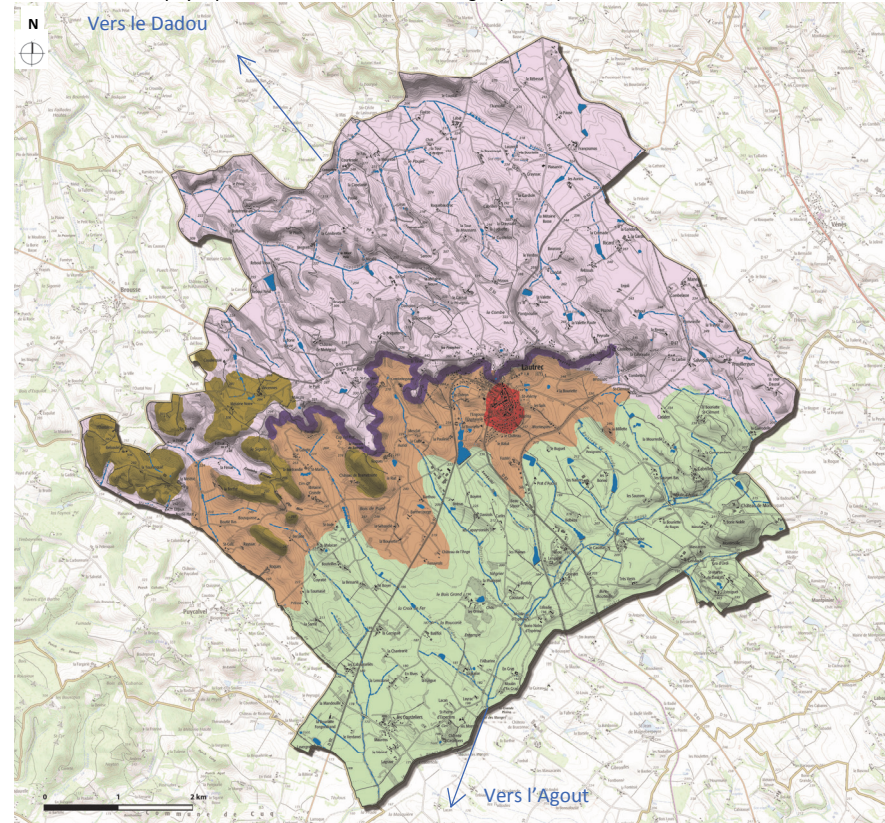
Au niveau hydrologique, des bassins versants permettent d'irriguer le territoire communal:

- au Nord du front de la cuesta, les affluents du Dadou
- au Sud, l'affluent de l'Agout

De nombreux réservoirs d'eaux sont également présents sur la commune et servent à l'irrigation des cultures.

La nature de la roche, la présence de l'eau, la vue dégagée, l'accès difficile, ont été autant de conditions favorables d'implantation humaine.

Carte des unités physique sur la commune (source : géoportail)



RELIEF ET HYDROGRAPHIE

II - La cuesta de Lautrec

Lautrec est caractérisé par sa « cuesta » (ou côte), qui est une forme de relief dissymétrique comprenant un abrupt ou « front » entre un « revers » en pente douce et une dépression.

Les cuestas tarnaises se divisent en 4 groupes du nord au sud, séparés par des rivières parallèles qui, dévalant le massif central, convergent vers la gouttière garonnaise.

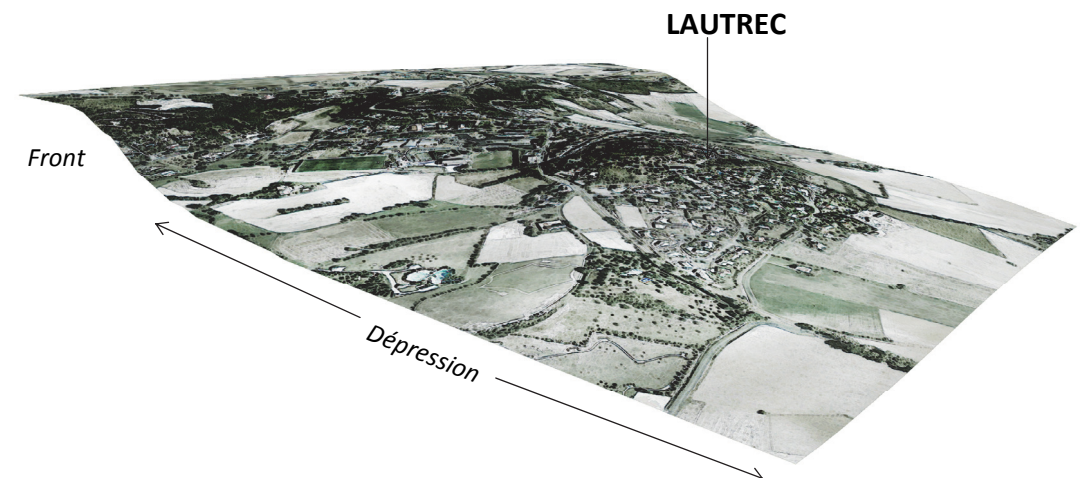
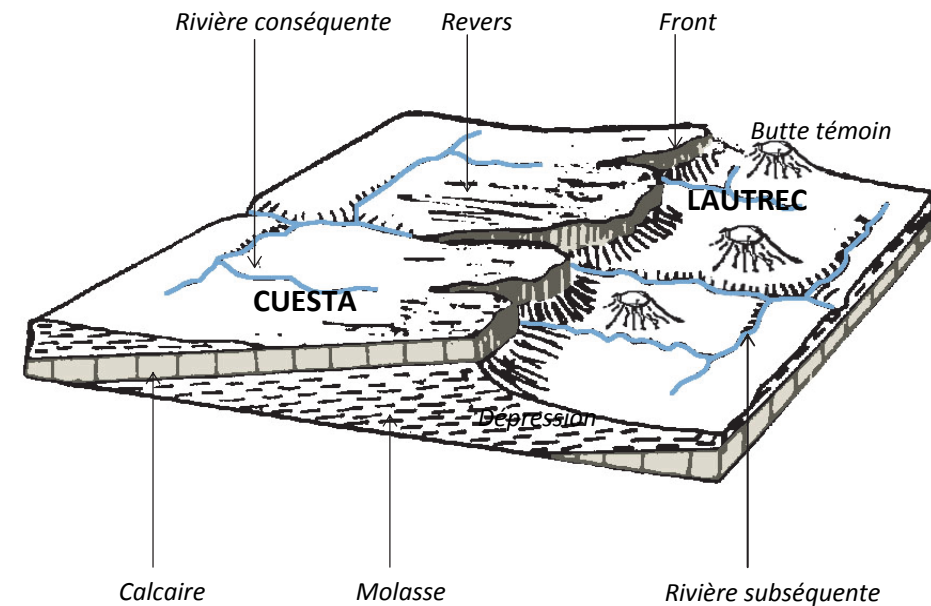
Chaque vallée impose ainsi une interruption de la continuité des cuestas, par un entonnoir évasé, appelé « percée conséquente ».

La « cuesta » de Lautrec, du Dadou à l'Agout, s'élève à 320-360 m.

Deux ruisseaux subséquents ont dégagé le front, assistés de nombreux ravins, qui ont, par exemple, façonné le promontoire de Lautrec.

S'élevant au dessus d'argiles et molasses variées, la cuesta comprend une longue série de bancs calcaires .

Quatre kilomètres à l'arrière, dans le « calcaire de Lautrec », s'est d'ailleurs établie une seconde côte qui « double » la première , avec elle-même ses propres buttes témoins.



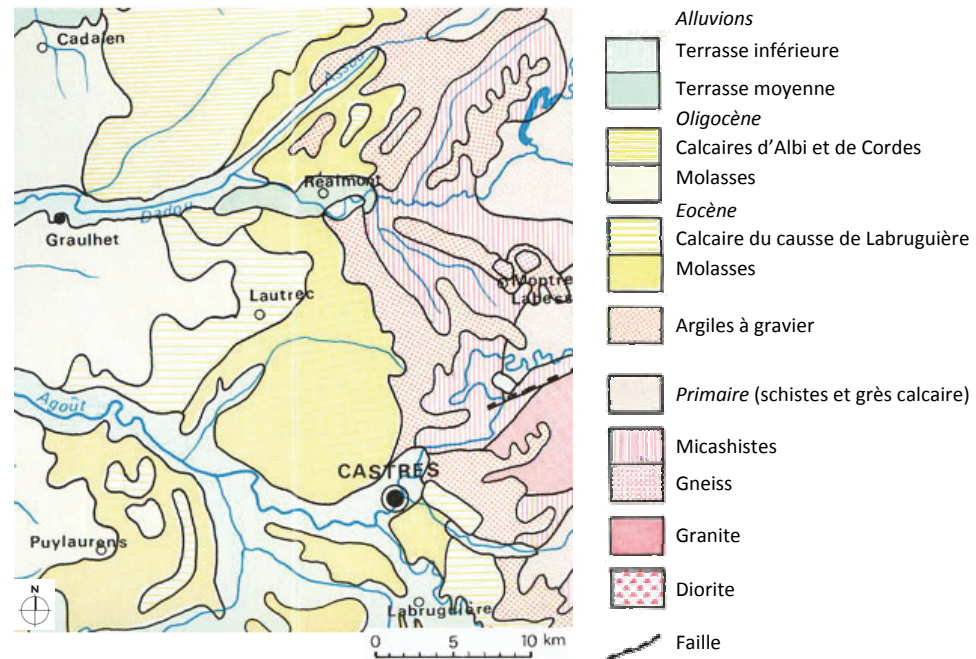
RELIEF ET HYDROGRAPHIE

III - Une situation d'exception

Le site de Lautrec est au contact de deux ensembles géographiques différents:

- au Nord, s'étend un plateau calcaire très indenté et qui s'abaisse peu à peu vers la vallée du Dadou.
- Dans le Lautrecois, le rebord sud de ce plateau dessine une ligne de coteaux ou « cuestas » qui domine le pays castrais.
- au sud une large dépression aux reliefs adoucis rejoint les plaines de l'Agout et du pays Castrais.
- culminant à 328 mètres, la butte témoin de la Salette offre une superbe vue sur la dépression qui s'étend au sud, jusqu'au pied de la Montagne Noire, vaste plaine constituée de sédiments d'origine continentale, pour l'essentiel, déposés durant l'ère tertiaire. Ces sables et marnes ont été déposés par des cours d'eau d'origine pyrénéenne. Ce type de sédiment (« molasses » du Bassin Aquitain) alterne avec des calcaires lacustres. Les bancs ou lentilles de grès et de marnes ont été sculptés par l'érosion, produisant un relief mollement vallonné formé de collines aux courbes harmonieuses.

Du belvédère de Lautrec, on embrasse d'un seul regard tout ce plat pays jusqu'à la montagne Noire.



La vue depuis le belvédère de Lautrec, avec en arrière-plan la Montagne Noire



RELIEF ET HYDROGRAPHIE

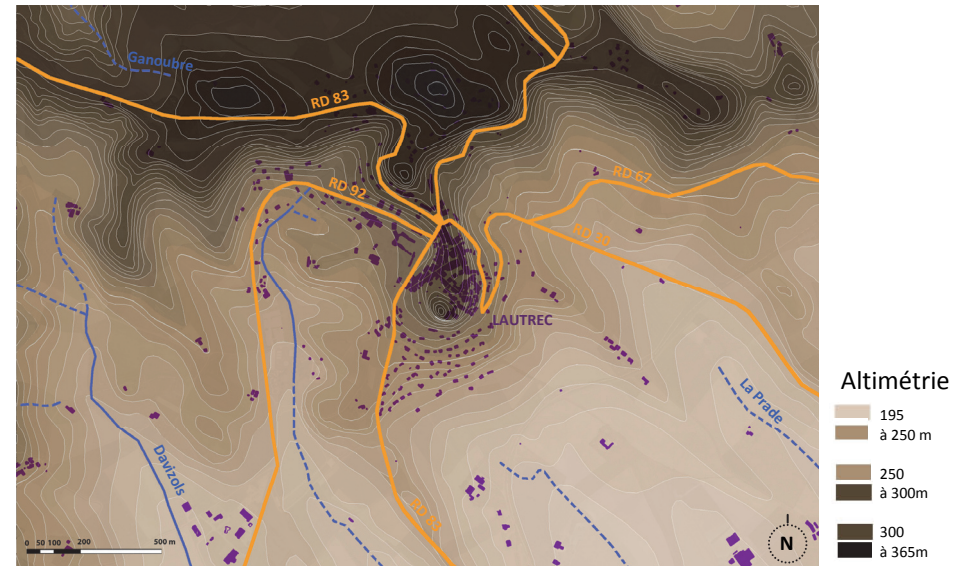
III - Une situation d'exception

Les trois autres buttes témoins, juste au Nord du village, auraient pu servir au développement du village. Mais grâce au choix de cet emplacement, la cité pouvait contrôler un vaste espace et mieux organiser sa défense. Aussi, toute tentative d'invasion ou d'attaque était visible.

Ce site défensif est comparable à celui d'un « oppidum » (lieu fortifié établi sur une hauteur).

Par ailleurs, l'étroite langue de terre où la cité est bâtie s'avère très avantageuse pour d'autres raisons. Le substratum présente ici d'intéressantes caractéristiques. Les fondations des habitations ainsi que les nombreuses caves et autres puits et silos ont été creusés dans une épaisse couche de grès de type « molasse ». Friable et extrêmement fin, ce grès a été affouillé sans grande difficulté.

D'autre part, le sous-sol renferme une importante nappe phréatique sans laquelle la naissance et l'essor de la Vicomté au Moyen Age n'étaient pas envisageable.



La topographie du site



Puits visibles dans la vieille ville, témoins de la présence d'une importante nappe phréatique



Lautrec sur sa langue de terre, vu depuis les hauteurs : une situation exceptionnelle

VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

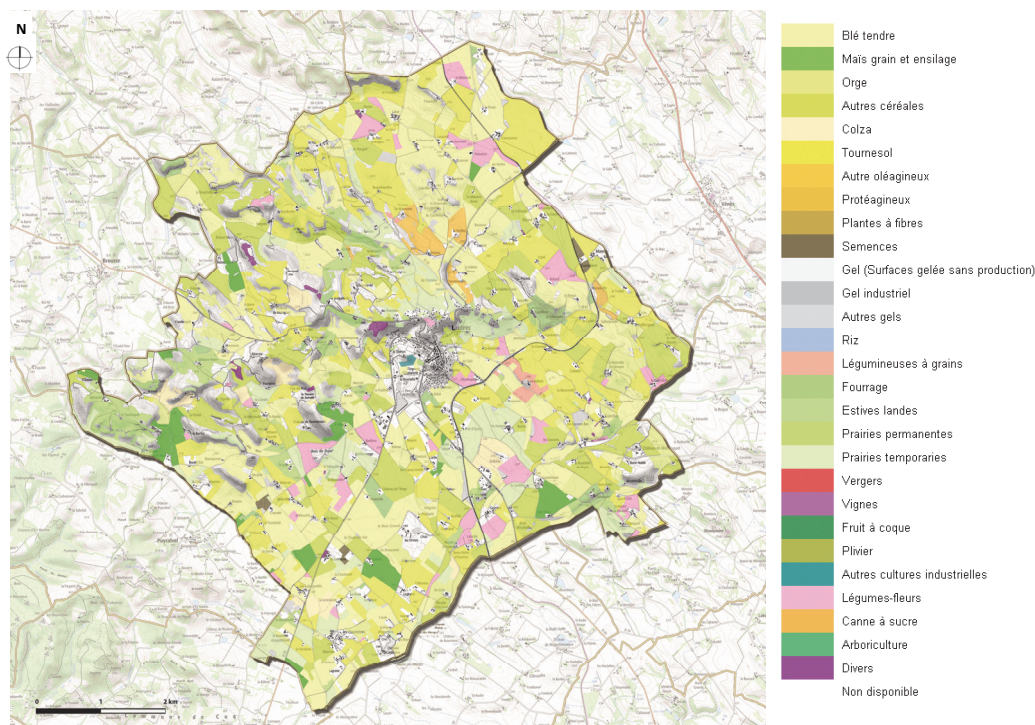
I - Un territoire agricole

D'après les recensements agricoles de 2010, le territoire communal est composé à 71% d'espaces voués à l'agriculture (contre 74% en 2000 et 81% en 1988).

Parallèlement, le nombre d'exploitations agricoles ayant leur siège sur la commune est passé de 131 à 90 entre 1988 et 2010. La tendance passée de diminution de la surface des espaces destinés à l'agriculture, de même que du nombre d'exploitants agricoles, se poursuit donc. Avec pour conséquence une augmentation des espaces en friches et urbanisés sur le territoire de la commune, au détriment des terres cultivées.

Globalement, les terres labourables sont extrêmement majoritaires (plus de 93% de la surface agricole utilisée), et essentiellement dédiées à la céréaliculture.

Parmi ces terres labourables, une partie est dédiée à la culture de l'ail rose, dont la renommée s'étend bien au-delà des limites régionales. Seule variété d'ail à bénéficier aujourd'hui du signe de qualité Label Rouge obtenu en 1966, il est cultivé et conditionné exclusivement dans le Tarn. L'Ail Rose de Lautrec bénéficie également au niveau européen, depuis 1996, d'une Identification Géographique Protégée (IGP) garantissant l'origine du terroir. Aujourd'hui, l'Ail Rose de Lautrec n'est plus seulement un produit vendu localement mais constitue une véritable filière assez rémunératrice, et un marché dynamique pour les agriculteurs.



Carte des différentes cultures sur la commune (2012), Source Géoportail

Panorama sur les espaces agricoles depuis le chemin des Sols, au pied du village



VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

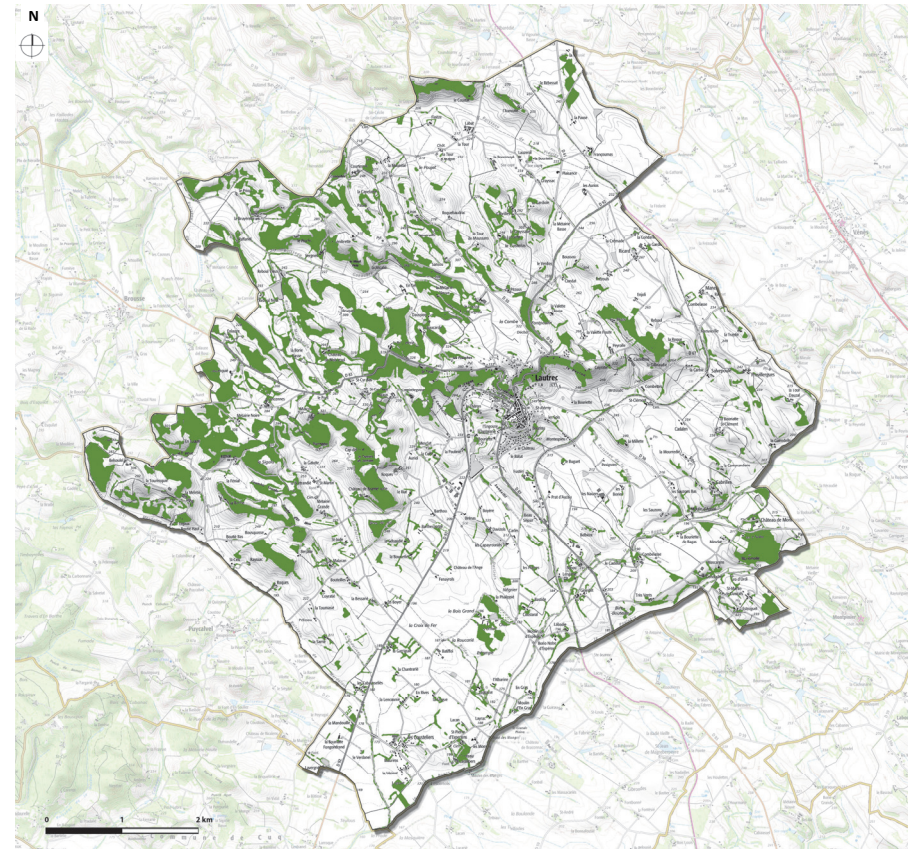
II - Les boisements

Le territoire communal est globalement peu boisé. A Lautrec, la prédominance de l'agriculture rend la végétation naturelle relativement peu présente.

Des boisements de chênes pubescents épars et de petite superficie se rencontrent cependant sur la partie Ouest de la commune, à l'endroit des terres les plus pauvres.

La présence du végétal s'exprime de plusieurs façon sur le territoire. Au-delà de ces boisements, plusieurs types de végétation se rencontre sur la commune :

- les taillis, généralement de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) ;
- Les haies, rencontrées sous forme de vestiges dans l'espace agricole ;
- Les végétaux accompagnant le bâti isolé dans la plaine agricole, souvent composé de résineux (pins parasols, cyprès, ...) ;
- Les motifs linéaires bordant les ruisseaux (ripisylve), composés de végétaux hygrophiles (frênes, saules, ...) ;
- Les arbres, d'alignement ou spontanés, le long des routes ;
- Les arbres isolés qui ponctuent l'espace agricole de la plaine ;
- Les friches et taillis sur le front de cuesta, présentant un faciès plus méditerranéen.



Carte de la présence des boisements sur la commune



Taillis de chêne pubescent (à gauche) et détail (à droite)

VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

II - Les boisements

Les principaux motifs liés à l'arbre visibles dans les paysages du territoire :



Végétation composée de résineux accompagnant l'habitat isolé dans la plaine



Vestige de haie bocagère



Arbre isolé



Arbres spontanés (chênes) sur les accotement des routes



Ripisylve le long du ruisseau de la Prade



Alignement de platanes le long de la RD83

VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

II - Les boisements

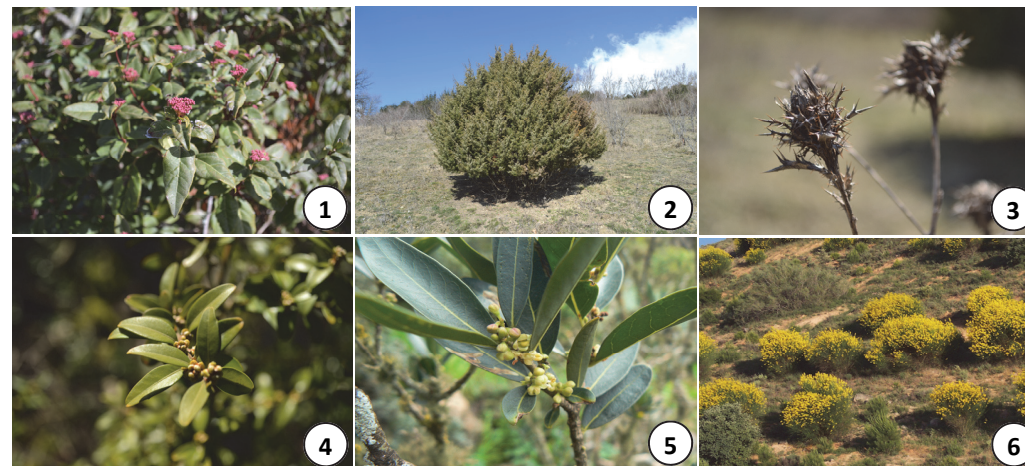
Dans l'ensemble des boisements, un espace est particulièrement remarquable quant aux espèces végétales qui le composent. Le front de cuesta est un espace en cours d'enfrichement, où se côtoient des landes, des espaces en train d'être colonisés par les espèces ligneuses., des boisements.

En particulier lorsqu'il est orienté au Sud, le front de cuesta présente un cortège végétal remarquable pour la région, avec certaines espèces thermophiles habituellement rencontrées sous des latitudes plus méditerranéennes.

Y sont par exemple visibles :

- le laurier tin (*Viburnum tinus*) ①
- le genévrier commun (*Juniperus communis*) ②
- le chardon-Marie (*Silybum marianum*) ③
- le buis commun (*Buxus sempervirens*) ④
- le filaire à feuille étroite (*Phyllirea angustifolia*) ⑤
- le genêt d'Espagne (*Spartium junceum*) ⑥
- Etc...

Le front de cuesta représente à ce titre un espace tout-à-fait remarquable d'un point d'un vue écologique. Préservé de l'urbanisation, il peut être considéré comme un corridor écologique majeur à l'échelle de la commune.



Le front de cuesta : un espace de taillis, lande, boisement qui constitue un corridor écologique de premier ordre

VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

III - Contexte environnemental

La commune de Lautrec se situe à proximité du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, mais n'en fait pas partie.

Sur la commune, aucun site ne fait partie du réseau Natura 2000.

En revanche, plusieurs sites ont été inventoriés en tant que Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (voir carte ci-contre), avec, du Nord au Sud :

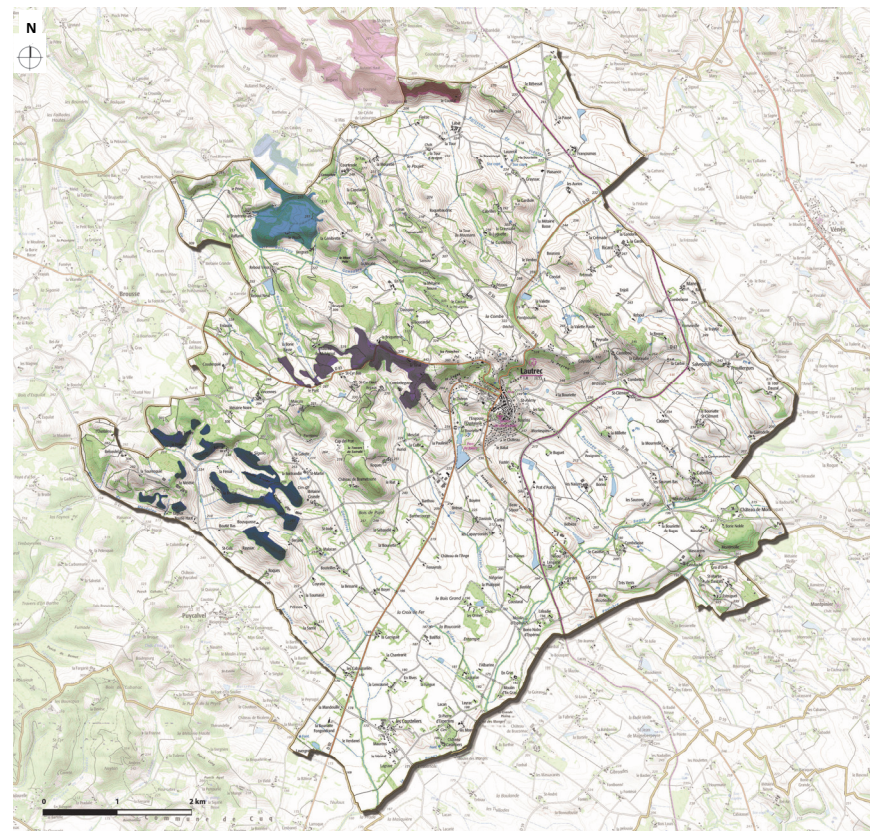
- La Butte des Abeillous et travers de St-Julien-du-Puy
- Les coteaux secs du Pioch
- Les coteaux secs de Malvignol
- Le coteau sec de Rayssac

Ces espaces ont donc été identifiés et inventoriés comme présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

L'intérêt de ces Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) réside essentiellement dans la présence d'habitats de pelouses sèches de type méditerranée abritant des espèces thermophiles, parfois menacées par l'enrichissement et la colonisation de ces habitats par des espèces ligneuses. Ces espaces hébergent un cortège d'espèces végétales d'intérêt patrimonial, comme par exemple :

- Micrope dressé (*Bombycilaena erecta*)
- Aphyllanthe de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*)
- Lavande à larges feuilles (*Lavandula latifolia*)
- Nigelle de France (*Nigella gallica*)
- Égiloïpe ovale (*Aegilops geniculata*)
- Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)
- Leuzeé conifère (*Leuzia conifera*)
- etc.

Bien que ne bénéficiant pas d'une protection réglementaire particulière, ces ZNIEFF et les habitats qui y sont présents méritent d'être considérés comme des éléments importants du patrimoine naturel de la commune.



Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique sur la commune (source : INPN)

VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

III - Contexte environnemental

Quelques exemples de végétaux présents dans les ZNIEFFS de la commune



Lavande à larges feuilles (*Lavandula latifolia*)



Leuzeé connifère (*Leuzia conifera*)



Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)



Égiloïpe ovale (*Aegilops geniculata*)



Nigelle de France (*Nigella gallica*)



Aphyllanthe de Montpellier
(*Aphyllanthes monspeliensis*)

VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

IV - Evolution de l'occupation des sols

L'analyse de photographies aériennes prises à des dates différentes nous permet de mettre en évidence certaines évolutions du paysage sur la commune.

En particulier, entre 1982 et 2010, il est remarquable que le front de cuesta s'est enrichi et qu'une urbanisation diffuse s'est mise en place sur la partie haute du village (1), le long de la D92 à l'Ouest (2) et au Sud du bourg historique (3).



-  Bourg historique
-  Extension des espaces urbanisés
-  Enfrichement du front de cuesta

VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

V - Relation entre l'implantation du bâti et le relief

La carte ci-contre montre qu'il existe sur Lautrec de l'habitat diffus (1) et de l'habitat groupé (2).

Les zones d'urbanisation les plus anciennes sont constituées par le bourg ancien, et les fermes et hameaux isolés.

Lautrec présente cette physionomie traditionnelle des campagnes anciennement riches et paysannes, où un nombre importants de fermes et hameaux quadrillent l'espace agricole de la plaine, en parallèle d'un bourg groupé.

C'est en particulier la culture de l'ail qui permet le maintien de ces fermes isolées, dont le maillage est dense, même si de nombreuses fermes ont aujourd'hui perdu leur vocation agricole pour devenir des résidences (principales et secondaires).

L'urbanisation des campagnes est paradoxalement aussi aérée que le bourg est dense.

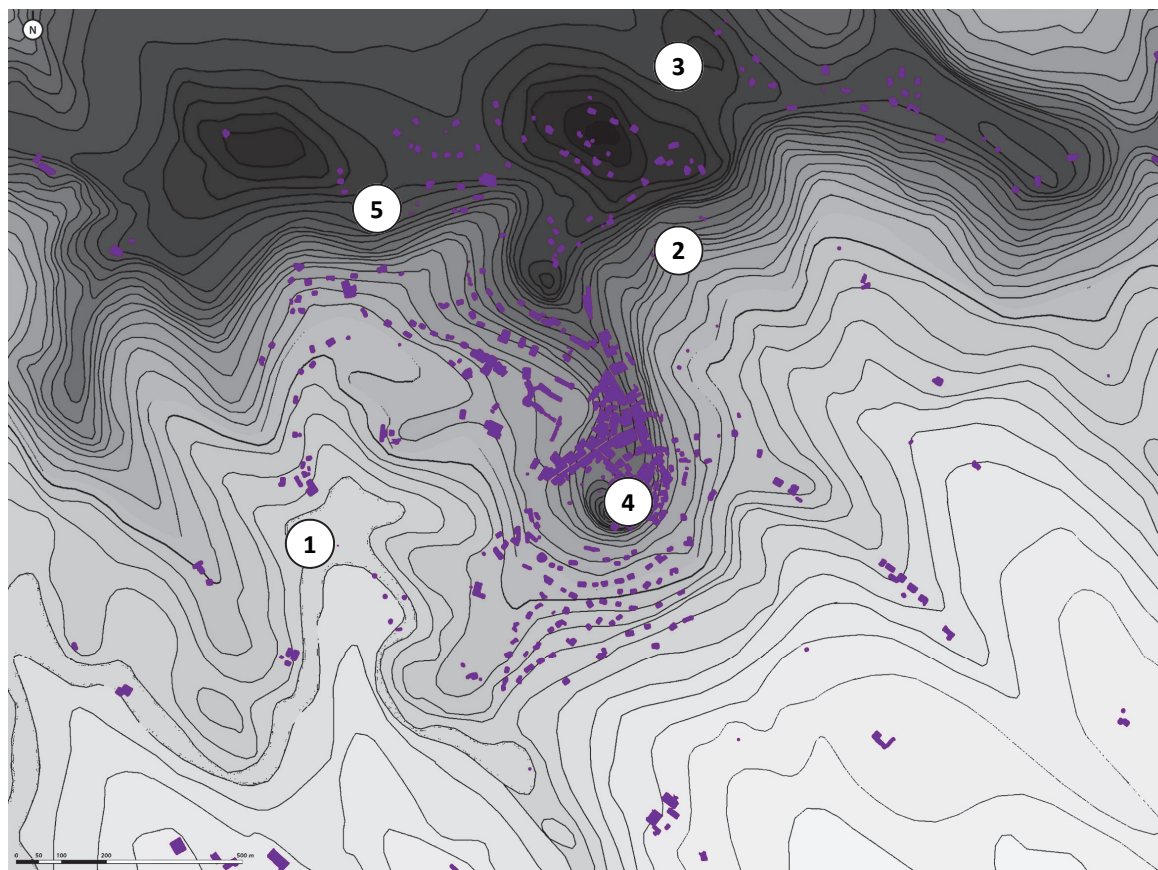
Le bourg s'est développé sur un piton rocheux, en hauteur, de façon à pouvoir surveiller les alentours de la vicomté.

En dehors de l'habitat ancien, les zones d'urbanisation récentes sont composées de pavillons individuels et de lotissements.

Ce type d'habitat s'est développé le long de la ligne de crête formée par la cuesta (3), au pied du village (4) et à son Ouest (5).

Si l'habitat ancien tenait compte du relief, il n'en est plus vraiment de même pour l'habitat récent.

En effet, les maisons sont insérées indépendamment les unes des autres, sans plan d'ensemble ni orientation générale. La recherche du confort individuel (point de vue, grand jardin, accès automobile, proximité des principaux axes de circulation, ...) ont fait « éclater » le bourg en terme d'urbanisation. Avec pour conséquence une consommation importante d'espace.



L'implantation du bâti par rapport au relief

VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

V - Relation entre l'implantation du bâti et le relief

- ① Exemples d'habitat historique (fermes du 19ème siècle) qui ponctuent l'espace agricole.



- ② Le bourg historique groupé.



- ③ L'habitat pavillonnaire diffus en ligne de crête.



- ④ L'habitat pavillonnaire au Sud du bourg ancien.



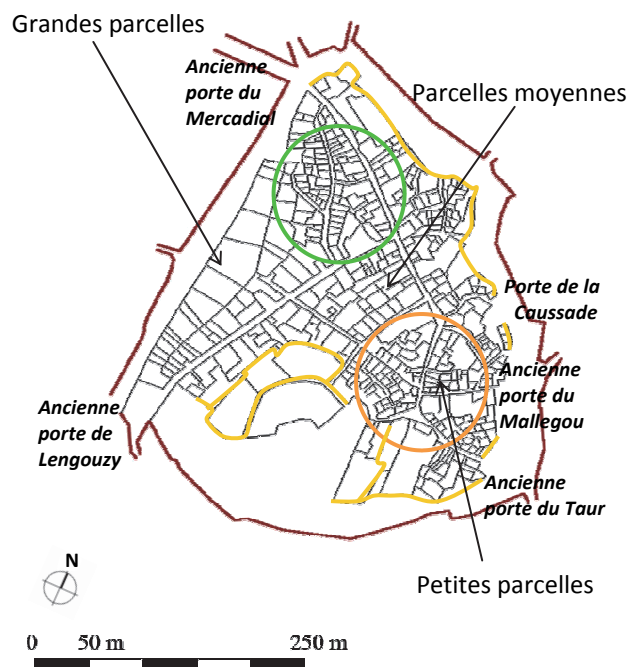
- ⑤ L'habitat pavillonnaire à l'Ouest du bourg ancien, le long de la D92.



VEGETATION ET OCCUPATION DES SOLS

VI - Evolution du parcellaire du bourg

Extrait du cadastre napoléonien - 1830

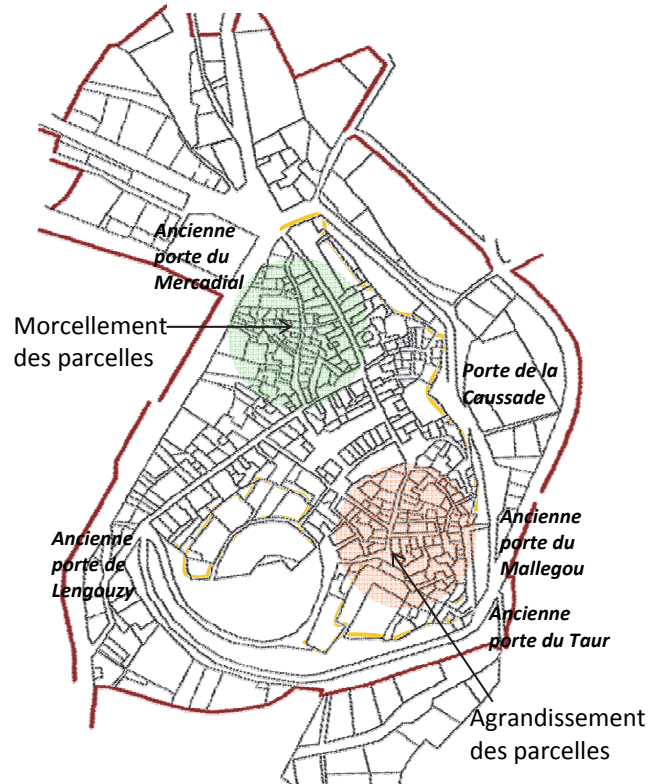


En 1830, le bourg est constitué de parcelles assez hétérogènes. On observe:

- de très grandes parcelles, non construites
- de moyennes parcelles
- de petites parcelles,

la grandeur des parcelles étant liée au rang social de leur propriétaire.

Extrait du cadastre - 1950

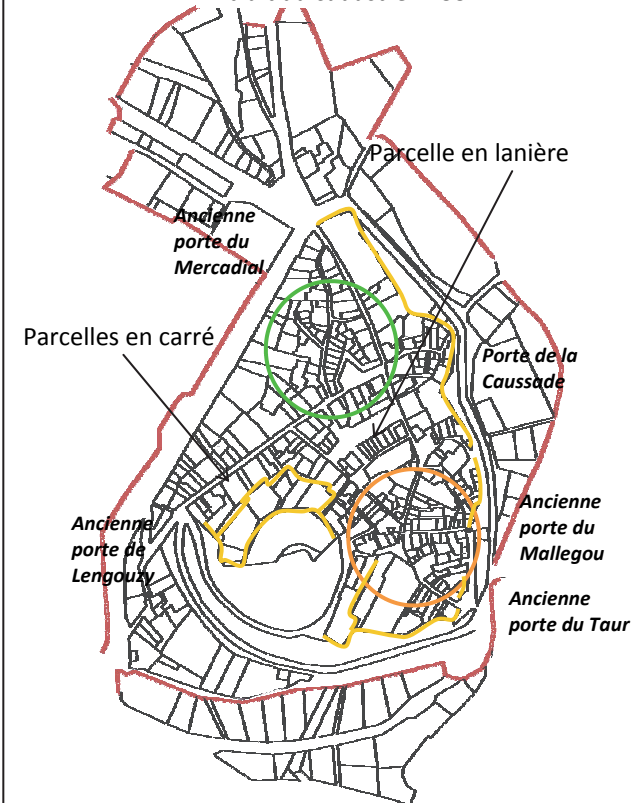


Le parcellaire du bourg ancien a peu évolué à travers le temps.

Cependant, on observe quelques changements:

En 1950, la tendance générale est au morcellement des parcelles. Ceci est très visible au Nord-ouest du village. On constate cependant qu'elles s'agrandissent à l'Est.

Extrait du cadastre - 1997



En 1997, les parcelles sont généralement toutes plus importantes (sauf à l'Est).

Elles sont perpendiculaires aux rues, leur orientation est donc très variable.

Elles obéissent à deux types de formes: en lanière ou en carré.

Finalement le découpage du centre ancien en 1997 et très proche de celui de 1830.

URBANISME

I - L'évolution de l'ancien bourg

Les origines du village

Au tout départ, il semble que le site de Lautrec fut occupé par une tribu celtique (les Celtes envahirent la Gaule et l'Espagne au cours du premier millénaire avant Jésus Christ).

En effet, les cantons fertiles du département ont été habités et cultivés dès les temps les plus anciens. Il paraît hors de doute que les points de ces contrées qui étaient favorables à la défense, soit par leur position escarpée, soit par leur situation, aux confluent des rivières et des ruisseaux, aient été fortifiés du temps des gaulois et bien avant l'invasion romaine (deuxième et premier siècle avant Jésus Christ).

Cette présence gallo romaine à Lautrec est mentionnée dans le testament de Saint Didier (évêque de Cahors) en l'an 654.

Près de la fontaine Saint Rémi (l'unique point d'eau courante), à l'est de la cité actuelle, se trouvait l'emplacement du village primitif. Il est par ailleurs situé en bordure d'une ancienne voie romaine.

A partir de l'an 1000, la population est remontée au niveau de la cité actuelle pour se protéger, profitant ainsi d'un relief naturel favorable à une implantation à vocation défensive. Au XIV^e siècle, l'ensemble des remparts sont édifiés et le village prend sa forme quasi actuelle.



La fontaine Saint-Rémi, au bas du village



La situation du village primitif par rapport au centre-bourg actuel

URBANISME

I - L'évolution de l'ancien bourg

Le village dans ses remparts

La cité de Lautrec s'est établie sur les premières pentes du versant sud, à cheval sur une langue de terre qui relie la chaîne principale à une butte témoin, préservée par son chapeau calcaire élevé à 328 mètres.

Aux environs de l'an 1000, on commença à fortifier la butte de Monlausin qui domine la ville.

Les vicomtes y édifièrent leur « castrum », qui était entouré par une double enceinte fortifiée, percée de trois portes:

- la Porte Botaria
- la Porte des Archats
- la Porte Falsa

Au dessous de la première enceinte, au Nord-est, étaient édifiés les logis de Chevaliers.

Dans l'enceinte du château se dressait également la chapelle vicomtale Sainte-Marie de Monlausin, au sommet de la forteresse.

La double enceinte du château englobait le monticule d'un tracé arrondi du côté de la ville, plus rectiligne du côté de la plaine, d'une centaine de mètres de diamètre, de la contenance d'un hectare environ.

L'ensemble de la cité est protégée par une enceinte en 1338, dont le tracé déterminait un enclos en triangle, infléchi selon les courbures du terrain.

Huit portes (dont 4 fortifiées) sont mentionnées en 1338 :

- la porte du Mercadial au nord, était la porte principale où l'on venait en cortège ou en procession accueillir les hauts personnages lors de leur visite.
- la porte de la Caussade, au nord-est
- la porte du Mallégou au sud-est
- la porte du Taur, au sud-est
- la porte de Vaure au sud-ouest
- la porte Toulousaine au sud ouest
- la porte du Théron à l'ouest
- la porte dite Portanelle au nord-ouest.



Plan extrait de «Lautrec, Cité Médiévale» édité par l'office de tourisme du lautrecois

URBANISME

I - L'évolution de l'ancien bourg

Auprès de chacune des portes, il y avait une loge pour les gardes et un poste de guet.

Les portes étaient le passage obligé pour les habitants, les animaux et les charrois.

En temps de guerre, ouvrir les portes, c'était capituler ; fermer les portes, au contraire, c'était soutenir un siège...

Selon le Domanial, chaque porte était flanquée d'une tour. Toutes ont disparu sauf une, celle de la Caussade.

Les remparts ont subi des modifications au cours des âges mais on peut dire que les parties visibles ou les murs extérieurs des maisons reproduisent assez bien la forme de la forteresse du XVI^e siècle, dernière utilisation militaire des fortifications en date.

De l'ensemble fortifié impressionnant qui fit comparer en 1338, par les commissaires royaux, Lautrec aux villes les mieux défendues du Languedoc, il ne reste finalement que peu de choses. Le comblement des fossés, de trois à quatre mètres de profondeur à l'époque, diminue encore l'importance des murs qui subsistent actuellement.



Les remparts



La Brèche



Ancienne Porte du Mauléon ou du Mallégou



Porte de la Caussade



Ancienne porte du Mercadial



Ancienne porte du Lengouzy

URBANISME

I - L'évolution de l'ancien bourg

A l'époque médiévale, il existait 4 quartiers dans la ville, appelés 'gache'. On retrouvait ainsi:

- la gache du Mercadial
- la gache de la Caussade
- la gache du Mallégou, qui semble être le quartier le plus ancien de Lautrec
- la gache de Lengouzy, où les chevaliers établirent leurs résidences après avoir occupé les terrains au-dessous du château vicomtal.

Le quartier du Mallegou s'apparente à un quartier populaire alors que ceux de Lengouzy et du Mercadial sont plutôt des quartiers marchands.

La cité de Lautrec, tournée vers le soleil levant, avec ses rues étroites s'accroche à flanc de coteaux, en contrebas de la forteresse. La communauté s'abrite derrière ses remparts et ses fossés.

La ville se présente comme un système clos constituant une unité. Cette unité est définie par la séparation entre ville et campagne. Et c'est l'enceinte de la cité qui marque cette différence entre l'intérieur et l'extérieur.

La cité s'est bâtie le long de deux axes principaux, aux pentes modérées.

Le premier suit la ligne de faite nord-ouest sud-est, qui relie la colline à la butte. C'est la rue du Mercadial, dont les prolongements successifs s'appellent aujourd'hui rue de l'Eglise et rue de la Rode.

L'autre axe, c'est la rue de Lengouzy, greffée perpendiculairement sur la première, presque en son milieu, elle côtoie la place de la halle, puis dessert le versant nord-ouest.

Issues des deux axes principaux, des rues secondaires descendent sur le versants, rues le plus souvent tortueuses du côté nord-est, en raison de la pente. La plupart conduisent à des portes.

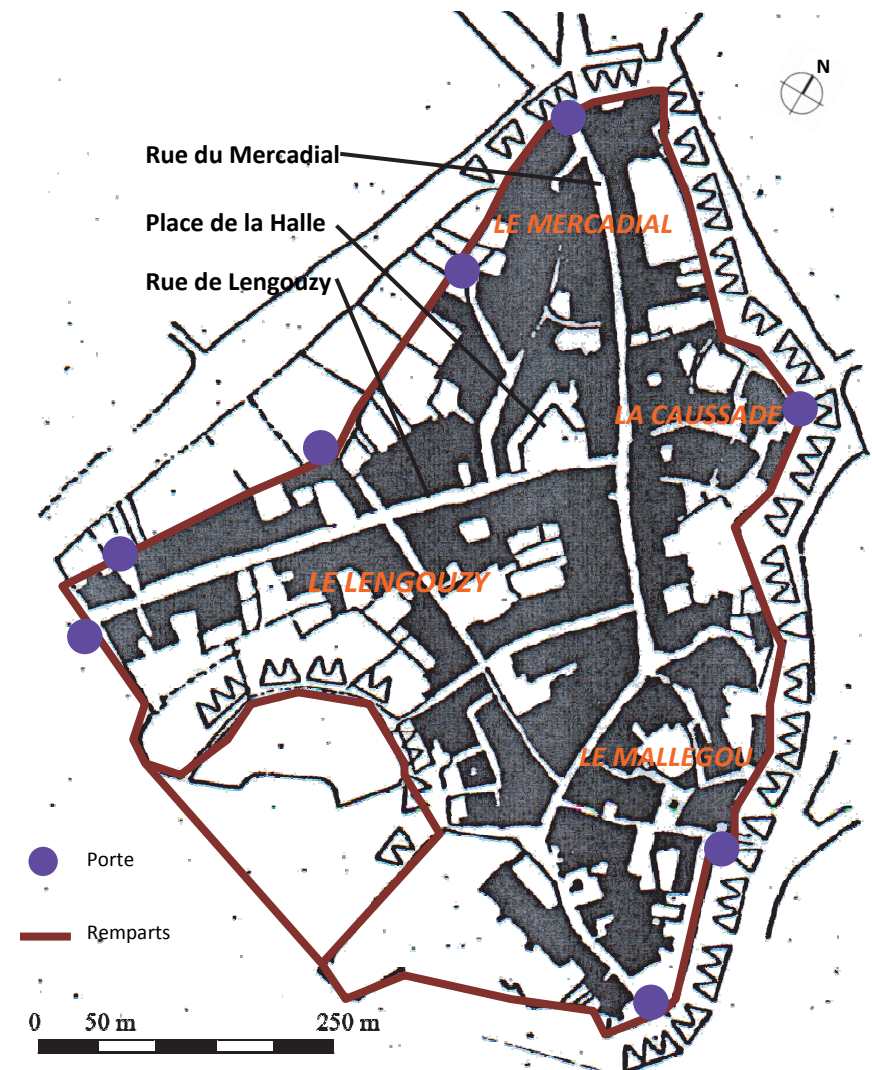
Cette disposition laisse à penser que le premier axe (rue du Mercadial) est le plus ancien. La structure des îlots qu'il dessert est plus confuse, le tracé des voies plus spontané et anarchique.

Au contraire, la rue de Lengouzy, rectiligne et coupée de rues ou d'impasses à angle droit, fut certainement ouverte dans le cadre des travaux haussmanniens du milieu du XIX^e, en même temps que le comblement des remparts.

Un autre lieu est très important à Lautrec dès le XIII^e siècle, est la place de la Halle. C'était un élément majeur de la vie à Lautrec puisqu'elle accueillait trois foires pas an, auxquelles s'ajoutaient des jours de marché.

La cité médiévale se caractérise donc par une unité formelle, dont les limites s'inscrivent dans une enceinte, et dont la logique du schéma d'organisation urbaine est donnée par la rue.

Plan de Lautrec avec ses portes et remparts (source : CAUE 81)



URBANISME

I - L'évolution de l'ancien bourg

Le village hors remparts

Durant des siècles, les remparts ont contraint l'urbanisation de Lautrec.

De ce fait, le village ne s'est étendu qu'au 19ème siècle en dehors des fortifications, en deux zones d'habitat de surface restreinte (visibles en jaune sur la carte ci-contre):

- l'une au Sud-ouest
- l'autre au Nord-est.

Plus récemment, depuis les années 70, une nouvelle vague d'urbanisation a modifié le paysage de Lautrec.

Ainsi de nouvelles poches d'habitat ont émergées, sous forme de lotissements et d'équipements publics.

Il y a une prédominance de l'urbanisation nouvelle vers le Sud, l'Ouest, et le Nord.

Le village s'est donc développé récemment, après être longtemps resté contenu dans ses remparts.

La constitution du village a peu évolué au cours des siècles. Ce n'est qu'au-delà des remparts que les transformations se font le plus sentir.

Lautrec étant inscrit depuis 1943 comme site présentant un caractère pittoresque artistique et historique, il est donc important aujourd'hui de prendre en compte sa croissance pour ne pas dénaturer le village.



Corps de ferme 19ème siècle au Sud-Ouest du bourg ancien, route de Castres

Les grandes phases d'urbanisation



-  Les remparts encerclant le bourg médiéval
-  Urbanisation 19ème s.
-  Urbanisation récente (années 1970 à aujourd'hui)

URBANISME

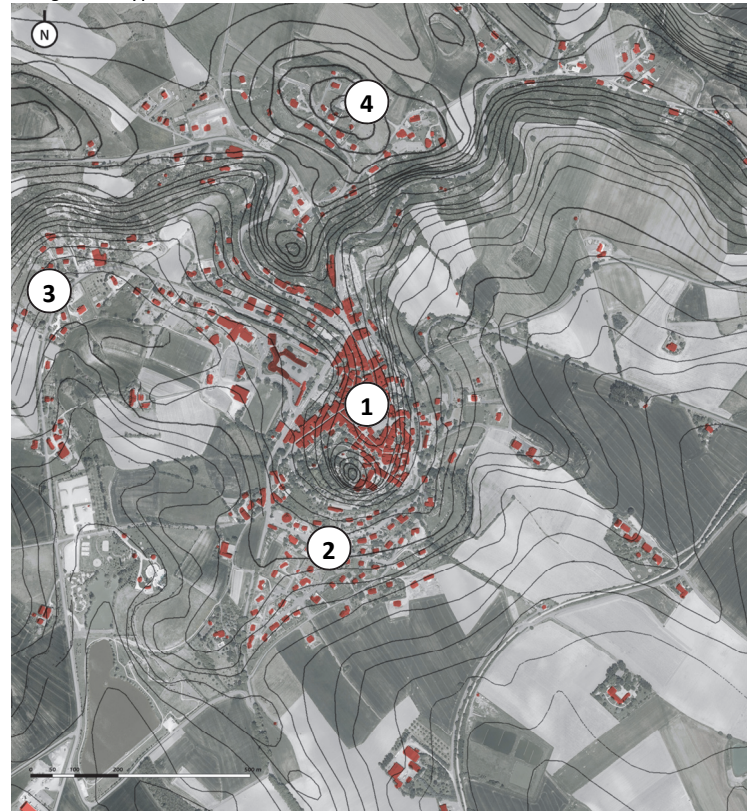
I - L'évolution de l'ancien bourg

Ces différentes phases d'urbanisation sont à l'origine de divers tissus urbains.

Ainsi, différents paysages urbains composent Lautrec, aux caractéristiques différentes :

- Au cœur du bourg (1), l'habitat médiéval est très groupé. Le tissu urbain est continu, dense, les rues sont étroites. L'habitat qui y est visible est en R+1 / R+2.
- Au Sud du bourg (2), le tissu urbain est plus lâche, les rues sont plus larges et adaptées à la circulation automobile. Les maisons d'habitation s'insèrent le long de ces voiries, qui globalement suivent les courbes de niveau, suivant un plan d'ensemble. Grâce à une implantation judicieuse par rapport au relief, l'ensemble de ce tissu urbain, bien qu'extrêmement différent de celui du centre bourg, apparaît malgré tout en relative continuité avec celui-ci.
- A l'Ouest (3), un habitat pavillonnaire s'est implanté de façon aléatoire, depuis les années 1980. Le long de la route de Vielmur, cette urbanisation s'est faite sans planification d'ensemble et a contribué à l'éclatement du village.
- Il en est de même avec la partie Nord (4), où les volontés individuelles de profiter de points de vue ont eu pour conséquence une urbanisation pavillonnaire lâche, consommatrice d'espace et dépourvue de plan d'ensemble.

Les grandes types de tissus urbains



URBANISME

II - Les espaces publics

Généralités

Sont ici qualifiés d' « espaces publics » :

- les rues
- les places
- les parkings
- les espaces verts
- les équipements (bibliothèque, école, salles des fêtes, terrains de sports.....).

La carte ci-contre montre l'emprise des espaces publics par rapport à l'ensemble du bourg.

On dénombre:

- une trentaine de rues (à l'intérieur des remparts),
- cinq places : place de la Halle, place du Monument aux Morts, place de l'Ayral, place du Prieuré, et place de l'Eglise.
- sept zones de parkings hors du bourg, six au centre ou en périphérie immédiate
- trois espaces verts importants : le sentier botanique de la Salette, la place du Mercadial et le théâtre de plain air de la Caussade.
- deux zones d'équipements en dehors de l'enceinte du bourg ancien : le secteur de la « Promenade », à l'Ouest du bourg, regroupant la MJC, les stades, le collège, des salles de réunion, ... ; le complexe Aquaval (activités de baignade, promenade, ...).

Les grands types d'espaces publics



	Equipement		Espace vert
	Parking		Place

URBANISME

II - Les espaces publics

Les équipements

Deux grands espaces d'activités ont été créés à Lautrec au cours des 20 dernières années :

- A l'ouest du village, un espace concentrant l'ensemble des espaces éducatifs et sportifs (collège, stade, terrain de tennis, école maternelle et primaire, ...) ;
- Au Sud-Ouest de la cité, le complexe Aquaval, regroupant plans d'eau, piscines, sentiers de promenade, etc.



Le pôle culturel, éducatif et sportif



Le complexe Aquaval

Les équipements



URBANISME

II - Les espaces publics

Les espaces verts

Les espaces verts apparaissent disparates sur Lautrec, un peu au même titre que les voiries et les places.

De plusieurs types (promenades, sentiers, square, théâtre de plein air...), ils souffrent eux aussi d'un manque d'harmonisation et de cohérence générale (mobilier, palette végétale, ...), et mériteraient de faire l'objet d'une réflexion d'ensemble.



La place du Mercadial

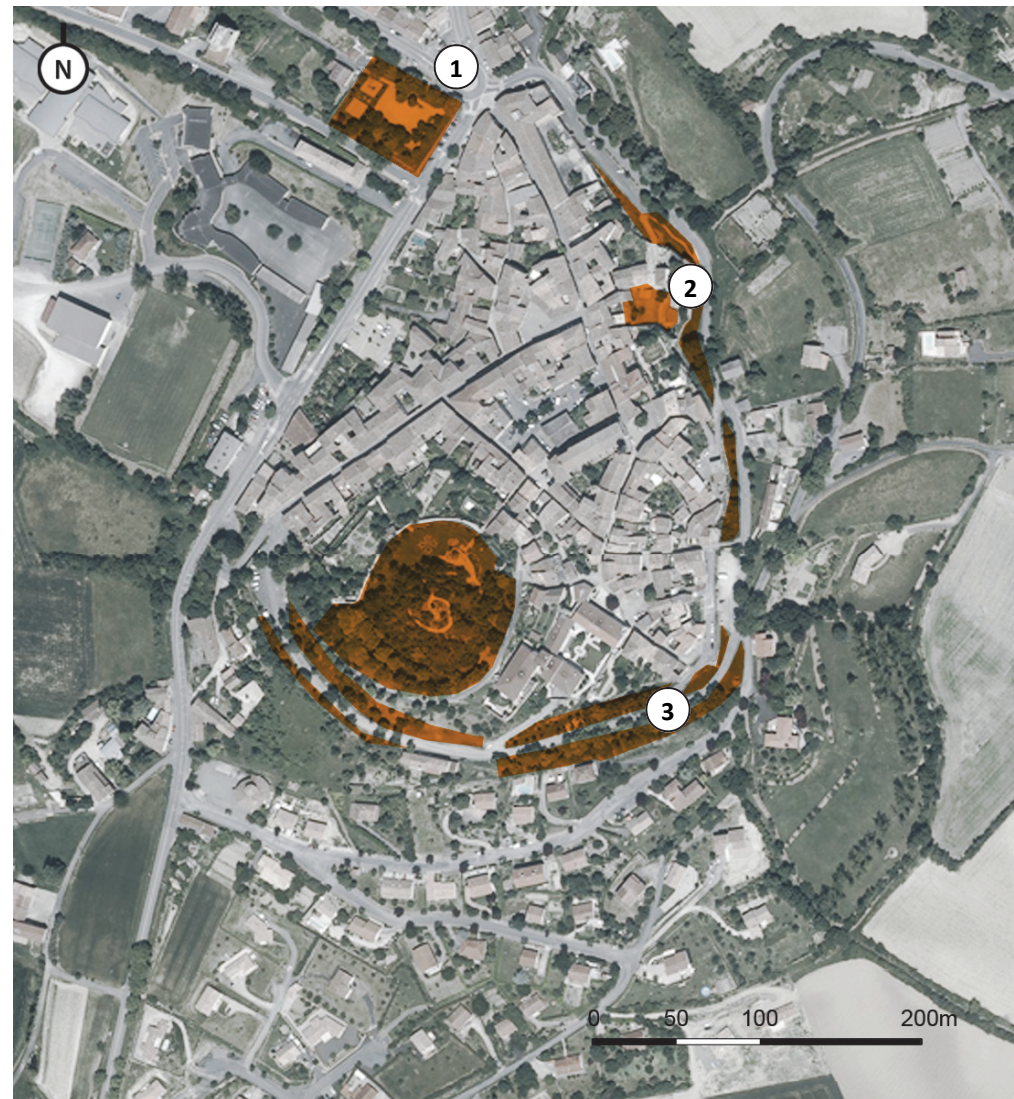


Le théâtre de plein-air de la Caussade



La promenade plantée

Les espaces verts



URBANISME

II - Les espaces publics

Les parkings

Les parkings sont relativement bien répartis dans l'espace du village. Cependant, ces poches de stationnement étant sous-utilisées, de nombreux véhicules stationnent au cœur du bourg, encombrant les voies de circulation pourtant extrêmement étroites. Il est possible d'y voir les conséquences des usages des habitants, qui souhaitent toujours se garer au plus près de leur habitation.

Cependant, dans un tissu urbain médiéval inadapté, ces usages nuisent à la qualité de certains espaces (la place du monument aux morts est un parking en enrobé, les rues sont souvent encombrées de véhicules, etc...).

Il serait nécessaire d'encourager les modes de déplacement doux (piétons, cycles) et d'inciter autant que possible les habitants à se garer dans les espaces de stationnement à l'extérieur de la cité (parking le long des promenades en particulier).



Parking le long des remparts, au niveau de la Brèche



Parking face au groupe scolaire J-L Etienne



Parking sur les promenades, au niveau de l'ancienne porte de Lengouzy

Les parkings



URBANISME

II - Les espaces publics

Les places

Dans un village, le rôle d'une place est très important. Ce doit être un lieu de rencontre, de fête..... Elles permettent aussi de mettre en valeur l'architecture des bâtiments, a fortiori lorsque celle-ci est exceptionnelle, comme à Lautrec.

Globalement, les places de Lautrec mériteraient d'être mieux mise en valeur. A la fois au niveau des revêtements de sol, mais aussi au niveau de leur organisation spatiale, de l'utilisation du végétal ou encore de leurs fonctions (beaucoup servent actuellement au stationnement).



La place du monument aux morts



La place de l'Ayral



La place du Prieuré



La place de l'Eglise

Les places de Lautrec

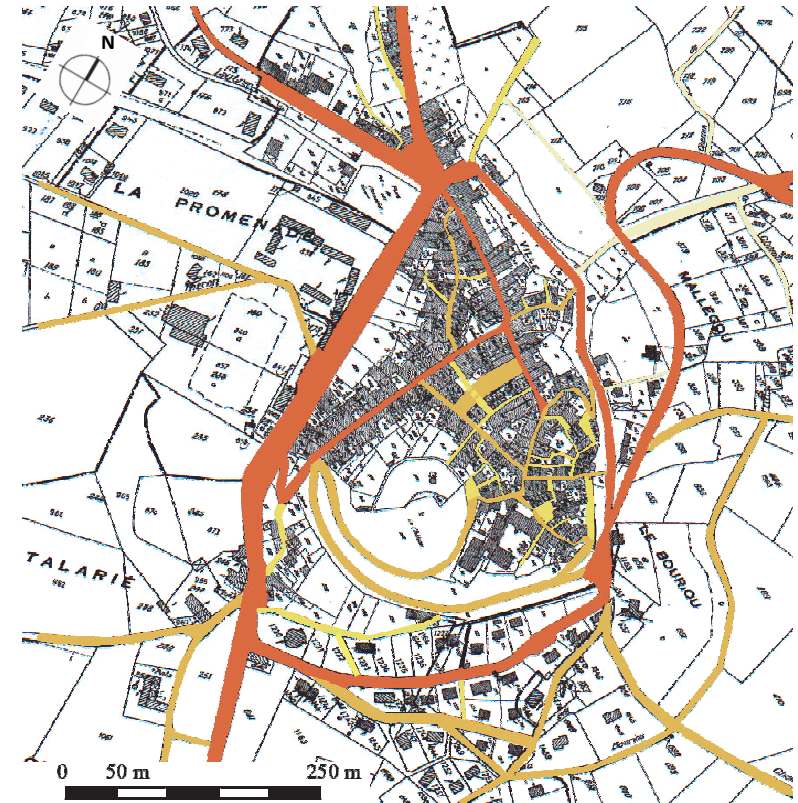


URBANISME

II - Les espaces publics

Les voiries

Cartographie et hiérarchisation des voiries :



- Voies principales
- Voies secondaires
- Dessertes et impasses
- Chemins

URBANISME

II - Les espaces publics

Les rues de Lautrec sont généralement étroites et sinueuses. Elles passent directement devant le seuil des maisons. Certaines sont carrossables, d'autres pas.

Dans le quartier du Mallegou il reste certaines impasses qui n'ont pas été réaménagées. Elles mènent généralement à des maisons vacantes.

Cependant, la plupart des rues de Lautrec ont été réaménagées de façon à permettre une circulation plus confortable.

Par ailleurs, les matériaux utilisés pour les revêtements ne sont pas homogènes car les réaménagement ont été fait au 'coup par coup'. Quand on se promène dans Lautrec on a l'impression d'évoluer dans des espaces sans cesse différents, car les matériaux au sol sont constamment changeants.

Depuis quelques années, des efforts ont été faits par la municipalité afin de réaménager certaines voies et espaces publics, selon les prescriptions préétablies dans le document écrit de la ZPPAUP. Il apparaît aujourd'hui important de poursuivre ces efforts d'homogénéisation et de réfection dans les années à venir.



*Rue en pavé autobloquant
(rue Obscure)*



*Rue en pavé et calades
(rue de la Caussade)*



Rue ancienne (rue du Château)



*Rue en enrobé
(rue du Mercadial)*



*Rue en pavé autobloquant
(rue de la Rodé)*



*Rue en calades
(rue des Figuiers)*

URBANISME

II - Les espaces publics

Les revêtements de sol

Les revêtements de sol rencontrés à Lautrec sont très variés, surtout dans leur assortiment. On retrouve ainsi plusieurs sortes de revêtements déclinés à souhait :

- enrobé
- béton de gravillons
- pavés autobloquants
- galets (calade)
- barrettes de briques (quartier des écoles)
- enrobé ou tri couche colorés
- pavé et dalles en pierres naturelles

Il n'y a aucune unité de matériaux; il existe un changement permanent de revêtement.

Par ailleurs, si le même matériau est utilisé, on le retrouve dans une gamme différente (ex : pavés autobloquants).

Les revêtements de sols : une hétérogénéité de matériaux



Pavés en queue de paon



Galets



Galets sur champ et dalles granit associés



Dalles granit



Pavés autobloquants de petite dimension



Pavés en calepinage varié



Béton désactivé



Pavés autobloquants



Tricouche dégradé

URBANISME

II - Les espaces publics

Le mobilier urbain

Au même titre que les revêtements de sols, le mobilier employé dans Lautrec est très hétérogène. Par ailleurs, certains sont relativement vieillissant et leur remplacement serait à prévoir à court ou moyen terme.

Bien que des efforts aient été vraisemblablement fait dans ce sens, un effort d'homogénéisation et d'harmonisation de ces éléments serait à poursuivre, en particulier en vue du remplacement du mobilier vieillissant, afin de valoriser l'ensemble de l'espace public du centre-bourg notamment (même ligne de mobilier d'un fabricant donné, même matériau, etc..).

Les revêtements de sols : une hétérogénéité de matériaux



Jardinières

Encastrés



Corbeilles



Bancs / Tables de pique-nique



Luminaires : candélabres, suspension, borne

ARCHITECTURE

I - Les matériaux

L'architecture traditionnelle, en utilisant les matériaux locaux, propose une palette de couleurs correspondant à l'identité de son territoire.

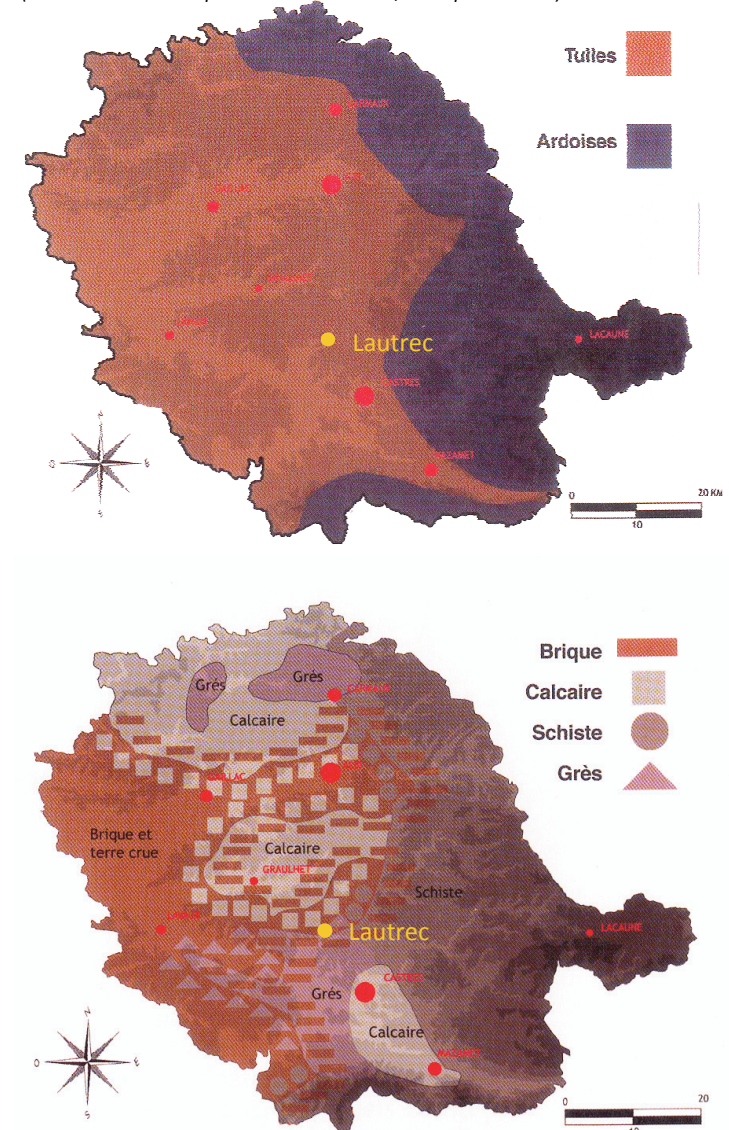
La répartition de ces matériaux correspond à quatre zones géographiques principales. Lautrec se situe à la confluence de trois d'entre elles :

- les plaines et collines de l'ouest et du centre affichent la couleur de l'argile dont les nuances vont du rouge au jaune. Ce matériau est à l'origine de toute l'architecture traditionnelle colorée en brique, tuile canal et terre crue.
- les causses et les plateaux où l'on trouve des variétés de calcaire allant du blanc au jaune en passant par le grès.
- les territoires plus modestes, entre plaines et montagnes, marqués par le grès et ses teintes ocres, rosées et parfois même violine.

Lautrec se situe dans une zone où se partagent des bancs de calcaire et de grès ocre, et la brique d'argile de l'Ouest du département.

L'architecture de Lautrec présente une grande diversité de matériaux utilisés, grès et calcaire côtoient les briques et le bois.

Les matériaux de construction à Lautrec par rapport au département
(source : « Fermes et patrimoines du Tarn », édité par le CAUE)



ARCHITECTURE

II - La typologie du bâti

L'habitat groupé des bourgs et villages du Tarn présente des caractéristiques différentes suivant son type d'organisation.

Lautrec est un village rural, où l'on trouve des habitations:

- des XV^e et XVI^e siècle à pans de bois ;
- possédant des éléments caractéristiques de la Renaissance ;
- du XIX^e siècle ;
- contemporaines, hors du bourg.

Lautrec est composé en majorité de deux types d'habitations : celles héritées de l'époque médiévale et celles issues du XIX^e siècle. Chacune d'entre elles possèdent ses caractéristiques propres.

Lorsqu'on se promène dans le village on remarque que ces deux styles d'habitations s'entremêlent : elles se font face, se tournent le dos ou s'accolent... Elles sont « en cohabitation permanente ».



Quartier de la Caussade et ses maisons médiévales



Quartier du Mallegou : les maisons médiévales côtoient les maisons récentes.



Rue de Lengouzy et ses façades XIX^e

ARCHITECTURE

II - La typologie du bâti

L'époque médiévale

L'organisation spatiale

Les moyens de transport étant peu développés et les routes souvent impraticables, il est nécessaire que les moyens de communication et le commerce soient « à portée de main ».

Ainsi, la ville se développe sur les propriétés du seigneur local. Les agriculteurs, les commerçants, les artisans s'y établissent et se regroupent autour du château du seigneur.

En ville, l'espace est donc restreint et le terrain cher, les habitations s'élèvent en hauteur, au lieu de s'étaler comme dans les campagnes. Les lots sont longs et étroits, et souvent, un passage sur le côté donne accès à l'entrepôt et à l'écurie.

Généralement, chaque foyer possède sa maison dont le plan de base, modifié parfois selon les richesses ou la puissance, dessine un rectangle, dont le plus petit côté donne sur la rue.

En sous-sol, il est commun d'y avoir une cave, puis, au rez-de-chaussée, se trouvent généralement deux pièces : l'une côté rue qui sert d'atelier et de boutique, l'autre tient lieu de salle à manger.

Un ou deux étages composent la maison, on y accède par un escalier intérieur, ou extérieur, côté cour.

Les fenêtres, souvent assez larges, pallient à l'étroitesse des rues en laissant entrer un maximum de lumière. Des volets en bois sont placés à l'intérieur aux étages et à l'extérieur au rez-de-chaussée.

L'insécurité liée aux guerres locales fréquentes incite les populations des villes à serrer les maisons et à rétrécir les rues, afin de restreindre l'espace au sol, et par la même, la surface à défendre en cas d'attaque.

L'atmosphère

La ville est un endroit très animé, les bruits de charrettes et de sabots retentissent dans les rues pavées.

La journée, les crieurs publics annoncent les détails des foires, les maisons à vendre et les mariages. Les mendiants demandent l'aumône pendant que le fermier mène son cheval au marché. Les colporteurs et les boutiquiers attirent leur clientèle à grands cris...

Le soir les voleurs hantent les rues, alors la nuit les consuls ferment les portes de la ville et on sonne le couvre feu. Les citoyens ferment leurs volets, barrent leur porte et restent chez eux jusqu'au matin.



Chronique de Jean Froissard - XV^e



Une boutique au Moyen-âge



Anciennes échoppes murées



ARCHITECTURE

II - La typologie du bâti

La ville de Lautrec présente des particularités architecturales liées de son passée médiéval.

Il y a cependant peu de vestiges caractéristiques à Lautrec, antérieurs au XIV^e siècle, et même sans doute au XV^e siècle. Malgré son système défensif, Lautrec a été prise deux fois, aux XV^e et XVI^e siècles, ce qui a contribué au pillage et à la destruction des habitations.

Quelques demeures cependant, surtout rue de la Rodé actuelle, peuvent remonter en partie au XIV^e siècle.



Le bâti aux XV^e-XVI^e siècles, caractérisé par les façades à pans de bois (place de la Halle)

ARCHITECTURE

II - La typologie du bâti

Dans le quartier du Mallegou (à priori le plus ancien), on constate que toutes les maisons, restaurées ou non, sont faites de pierres plus ou moins bien taillées au rez-de-chaussée, et de murs à pans de bois au premier.

La pierre, des murs pleins de soubassement, limitait les remontées d'humidité et conférait une bonne stabilité aux ouvrages.

Entre les pans de bois, le torchis ou la brique étaient utilisés.

Le torchis, mélange de terre et de paille, était un matériau pauvre destiné aux gens des « quartiers populaires ».

La brique, était utilisée par les gens plus riches, mais elle a également fait son apparition plus tard (au XV^e siècle). Les briques étaient appareillées de façon rapide, et bien souvent enduites car leur faible cuisson ne leur permettait pas résister aux intempéries (désagrégation, porosité...).

Les maisons médiévales s'ouvrent sur la rue par une porte généralement cintrée, entourée d'un encadrement de pierre. Les fenêtres au rez-de-chaussée sur la rue sont petites. La cour intérieure est un jardin.

Ces maisons comme toutes celles de Lautrec sont dotées d'une ou plusieurs caves (ou « silos ») creusées dans le roc (grès friable).

Quelques portes en arcs brisés, caractéristiques du XIV^e - XVI^e siècles, se voient encore ça et là, mais les demeures ont été complètement reconstruites.



Pierres, briques, torchis



Maisons avec rez-de-chaussée en pierres, et étage à pan de bois remplis de briques



Portes cintrées à encadrement de pierres



Portes en arcs brisés

ARCHITECTURE

II - La typologie du bâti

La Renaissance

Il y a peu de témoignages des styles de la Renaissance à Lautrec. La maison Ginestet (rue Langouzy), en pierres, possède des caractéristiques propres à la Renaissance. Elle est composée d'une élégante tourelle de brique (qui ne date peut-être pas de la Renaissance), surmontée d'un toit d'ardoises. A l'intérieur, on accède au bâtiment par un bel escalier droit à deux volées, en passant par une courette.

Au grès des rues, on rencontre ça et là d'autres éléments caractéristiques de la renaissance, comme :

- les fenêtres à meneaux
- les portes en bois sculptées
- les arcs en accolade

Certains monuments aujourd'hui publics, qui appartenaient autrefois à la noblesse ou aux religieux, sont des témoins de cette époque (par exemple l'actuelle mairie).



La maison Ginestet, rue Langouzy

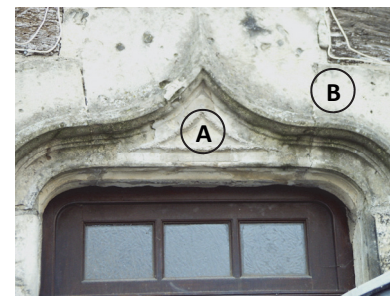


Fenêtres à meneaux



Porte en bois sculptées

Porte surmontée d'un arc en accolade



Arc en accolade mouluré

A : Clé à crossette

B : Sommier



Portes et fenêtres en arc à accolade, murées

ARCHITECTURE

II - La typologie du bâti

Les 17^e et 18^e siècles

Les façades des XVII^e et XVIII^e siècle sont ordonnancées. On retrouve un rythme très régulier des baies, que ce soit à l'horizontale ou à la verticale.

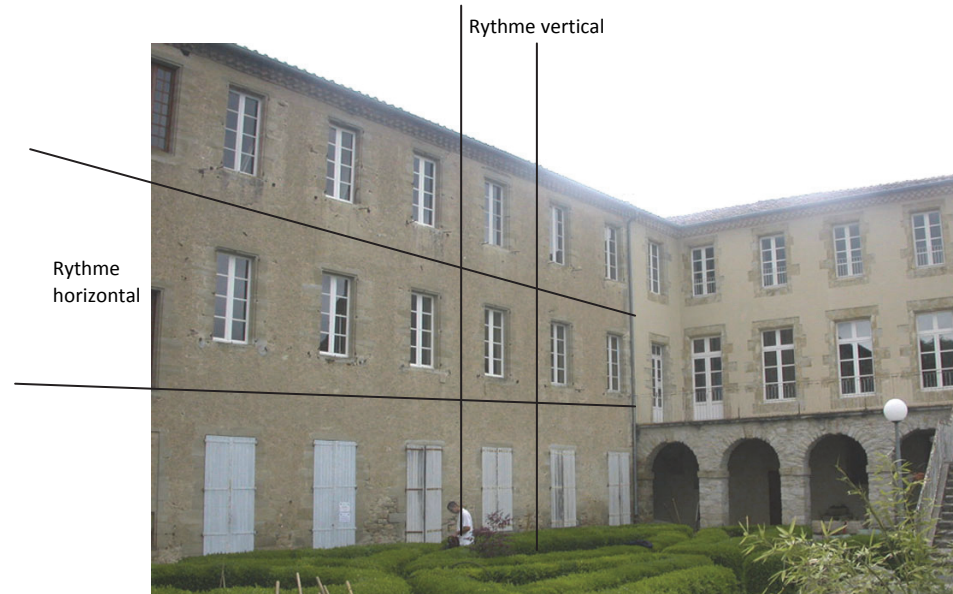
La caractéristique la plus probante est la hauteur des ouvertures. Les fenêtres sont deux fois plus hautes que larges.

Par ailleurs, les constructions à pans de bois ont été abandonnées au profit des réalisations en pierres.

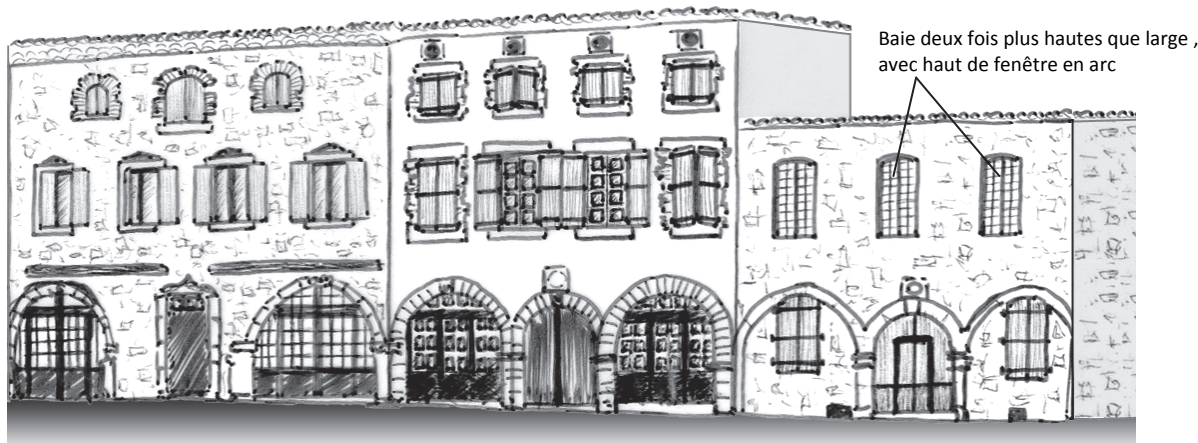
Il n'existe pas à Lautrec de bâtiment réellement représentatif de cette époque. En effet, les façades ont été remaniées sans cesse au cours des années, de sorte qu'elles ne possèdent aujourd'hui que peu d'élément significatif.

Place de la Halle par exemple, les maisons sont en pierres, les façades régulières, et les fenêtres sont hautes. Mais on remarque qu'il existe des changements au niveau des ouvertures, car certaines ont été comblées. Il semble que ces maisons datent du XVII^e siècle.

L'ancienne cour Saint Rémy se compose de façades très régulières (plus que les façades de la place de la Halle) et ses ouvertures sont très significatives. Ces bâtiments datent plutôt de la fin du XVIII^e siècle.



Ancienne cour Saint-Rémy : façades du 18^e/19^e siècles



Place de la Halle : maisons du XVII^e siècle, remaniées au fil du temps

ARCHITECTURE

II - La typologie du bâti

Le 19^e siècle

Au XIX^e siècle, on assiste à une nouvelle affectation d'usages du bâti. Le modèle idéologique du logement évolue, de nouveaux principes constructifs et matériaux apparaissent, les systèmes ornementaux des façades tendent à se codifier. Le bâti perd peu à peu son usage rural, la fonction d'une maison est désormais d'accueillir une ou plusieurs familles. On divise les logements pour en faire des appartements. Parallèlement la surface habitable augmente.



Le bâti au XIX^e siècle, caractérisé par l'encadrement des baies et les murs crépis (Rue de Lengouzy)

ARCHITECTURE

II - La typologie du bâti

Les transformations du bâti

Les boutiques ou les remises qui s'ouvraient directement sur la rue, par un large portail ou de grandes ouvertures en berceaux, sont substituées par un espace réservé au logement.

Dans certains cas cependant, la boutique a toujours sa fonction.

Le silo, implanté en sous sol servait au stockage de réserves (grains, sel, liquides...). On le retrouve soit comblé, soit réutilisé en cave.

De même, la présence du grenier, qui servait de lieu ouvert de séchage des récoltes se trouve divisé en deux parties : un étage en logement, l'autre en combles sous les toits.

Comme le grenier n'a plus sa fonction, ses ouvertures se modifient en conséquence. Elles se retrouvent vitrées et rétrécies, de façon à accueillir les espaces d'habitation.

En même temps, le logement se transforme. Les pièces uniques sont remplacées par une succession de pièces plus petites à usages définis (chambre, cuisine...).

Les éléments architecturaux caractéristiques

- **le bandeau** : c'est un élément décoratif peint, souvent clair, qui met en valeur la génoise en la soulignant. Parfois le bandeau se prolonge verticalement de part et d'autre de la façade, pour la faire ressortir.

Il est d'une couleur plus claire que la façade et vient parfois souligner la génoise de la toiture. Il s'accompagne souvent de chaînage d'angles traités à l'identique.

- **les génoises** : elles sont composées d'un assemblage de tuiles canal, situées à la base de la toiture, sur le mur gouttereau. Elles supportent le toit (comme une corniche) et permettent de repousser l'eau des murs gouttereaux.

Les tuiles canal peuvent être placées en une, deux, ou trois rangées, et sont posées dans le sens des tuiles couvrantes. Elles surplombent l'aplomb de la façade.

Elles jouent donc un rôle de protection de façade tout en ayant une fonction ornementale.

- **le soubassement** : autre élément de décor qui compose la façade, le soubassement est en légère saillie.

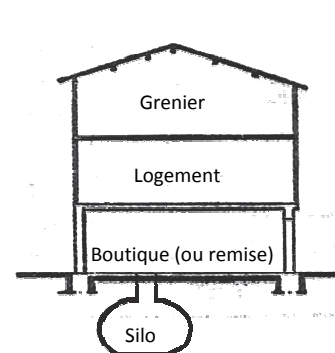
Il permet à la fois de protéger le pied de la façade et de faire une reprise d'enduit plus fréquente.

Il est souvent de la même couleur que la façade dans des tons plus sombres ou plus clairs, ce qui a pour effet visuel d'encrer celle-ci dans le sol.

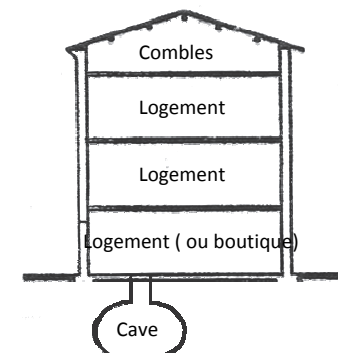
- **les portes** : elles sont généralement en bois massif et donnent directement sur la rue.

Elles se composent d'un vantail surmonté d'une imposte.

- **les encadrements de baies** : par leur effet de soulignement, participent, en priorité, au principe décoratif de la façade. En fonction des matériaux, de l'habileté du maçon, de la richesse des propriétaires une multitude de solutions sont déclinées dans les maisons rurales tarnaises. Lorsqu'il est noble le matériau utilisé est laissé apparent. En revanche, lorsqu'il est de médiocre qualité, il est enduit ou badigeonné.



L'usage du bâti aux XV° - XVI° siècles



L'usage du bâti XIX° siècle



Bandeaux



Encadrements de fenêtre



Soubassement



Génoise à trois rangs



Portes

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les toitures

Généralement, l'orientation des faîtages suit parallèlement l'axe des rues et des courbes de niveaux.

Seules certaines maisons ont un faîtage perpendiculaire aux rues. Elles sont réparties çà et là dans le village sans être regroupées dans une zone particulière.

L'orientation des faîtages n'est donc pas relatif a une époque précise.

Les toits sont globalement à deux pans, orientés plutôt Est-ouest ou Nord-sud.

Ils sont pour la plupart composés de tuiles canal et quelques uns sont constitués des tuiles mécaniques.



L'orientation des faîtages par rapport aux rues dans le bourg ancien



Les toits de Lautrec, vus depuis le moulin

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Détail des toitures

La tuile canal, en terre cuite ne s'adapte que sur les toits à faible pente. Elle représente par ailleurs un poids très important sur la charpente, 90 kgs au m², qui se doit donc d'être solide.

Les tuiles mécaniques, inventées au XIX^e siècle, s'emboîtent les unes dans les autres. Elles permettent un gain de temps au niveau de la pose pour un ensemble très allégé : 30 kgs au m².

La qualité des tuiles dépend de leur cuisson. Quand les colorants sont ajoutés à la terre, la cuisson est moins forte et la tuile est moins durable.

A l'inverse, une tuile très cuite est quasiment indestructible et sa longévité peut facilement dépasser 200 ans.

Toutes les tuiles se patinent et se foncent avec le temps. Il existe une multitude de variations de teintes et de nuances.

A Lautrec, les toitures présentent un nuancier allant de l'ocre à l'ocre rouge, ce qui entraîne des variations de tons, de clairs à plus foncés.

D'autres toits sont réalisés dans d'autres matériaux:

- en tôle , ou en éverite pour la couverture de hangar, de couleur terne, grisâtre,

- en tuile mécanique, de couleur rouge criard, très vif.

Ces deux sortes de couvertures dénotent complètement avec l'harmonie générale des toitures du bourg.



Les toits de Lautrec et les nuances dans les couvertures, vus depuis le calvaire : les toits en éverite (1) ou en tuiles mécaniques (2) déprécient l'harmonie d'ensemble des couvertures et rompent avec l'harmonie des teintes de toits en tuiles canal, comme ceux visibles dans le quartier du Mallegou (3).

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les façades

Les façades sur rues sont constituées des murs gouttereaux. Du point de vue constitutif, les pleins (murs) dominent les vides (perçements). On distingue deux types de façades à Lautrec, sans considérer les façades remaniées.

- les façades à ordonnancement régulier
- les façades non ordonnancées

Les ouvertures

Elles ont avant tout une fonction utilitaire (s'éclairer, pénétrer dans la maison, assurer la ventilation, se protéger du froid et de la chaleur). Par le jeu des proportions entre les pleins et les vides, les alignements et les rythmes qu'elles génèrent, elles sont les éléments essentiels de la composition de la façade. De dimensions plus hautes que larges, elles sont disposées, sur la façade, dans un rapport d'espacement qui laisse largement dominer le mur plein.



L'ordonnancement régulier, vertical et horizontal génère une façade proportionnée.



La façade n'est pas ordonnancée, il n'y a aucune symétrie, les baies semblent placées aléatoirement.

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les fenêtres : matières et couleurs

Les volets, menuiseries et vitrages sont utilisés pour se protéger du froid et de la chaleur mais aussi des intrusions inopportunes. Les menuiseries et les volets participent, par leur forme et leur couleur, à l'équilibre de la façade.

On rencontre principalement des volets à deux battants constitués de lames verticales. Les persiennes sont quelques fois utilisées, surtout pour les maisons restaurées des années 70.

Les vitrages sont rectangulaires, à petits ou grands carreaux, à simples ou doubles alignements.

Les menuiseries sont généralement en bois, de la couleur des volets. La couleur générale est le marron, qui est décliné en différentes nuances allant de la plus claire à la plus foncé.

Des teintes plus vives, comme le vert ou le bleu sont utilisées ponctuellement. D'autres couleurs, le blanc et le gris sont également rencontrées.

① *La gamme de marron est utilisée en de nombreuses tonalités. On rencontre des bruns très foncés à des marrons assez clairs.*

② *Les gammes de verts peuvent attirer l'œil selon leur tonalité.*

③ *Les couleurs vives des volets et menuiseries sont essentiellement utilisées pour les maisons récemment réhabilitées. Avec le brun, le bleu est l'autre couleur la plus fréquemment rencontrée.*

④ *Les tons de blancs et de gris sont tantôt voyants, tantôt discrets, et restent peu utilisés.*

①



②



③



④



ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les fenêtres : éléments de détail

Les arrêts de volets, les pentures, les grilles constituent des éléments de détails variés des fenêtres. Ils jouent aussi bien un rôle fonctionnel qu'ornemental.

Témoins d'une époque, d'un savoir faire....ce sont des éléments à conserver et qui participe pleinement à la qualité architecturale des bâtiments.

Ces ferronneries sont parfois très ouvragées ou très originales, et se déclinent généralement dans des coloris très sobres : vert bouteille, noir, gris. Quelques fois cependant, on rencontre des ferronneries bleu, assorties aux menuiseries.

1 Les arrêts de volets

Il existe à Lautrec différents systèmes d'arrêts de volets, dont certains semblent plus anciens que d'autres.

Les accroches sous forme de barre (les trois premières photos) sont les dispositifs les plus anciens, ils tiennent directement aux volets.

Les accroches fixées au mur sont plus récentes.

Ces arrêts de volets sont variés et pour certains assez originaux.

2 Les pentures

Les pentures anciennes sont simples. Elles se présentent sous forme de barre droite à bout pointu.

Les pentures à motifs apparaissent plus tardivement.

3 4 Les grilles

Les grilles participent au décor des baies, mais jouent également un rôle de protection :

- en assurant la fonction de garde corps pour les balcons et portes fenêtres (assez rares) ;
- en bardant les fenêtres sur rues des rez-de-chaussée.



Exemples de grilles de protection placées sur des fenêtres de rez-de-chaussée. Elles sont simples et dissuasives (système de piquants) et présentent avant tout un intérêt fonctionnel.



Balcons et grilles de protection très ouvragés présentant un intérêt fonctionnel mais surtout ornemental.

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les portes : matières et couleurs

Les portes, en se déclinant en différentes formes, coloris, encadrements, sculptures, représentent sans doute l'élément architectural le plus varié.

Elles sont à un ou deux battants, avec ou sans impostes. Certaines sont sculptées, d'autres non. Elles possèdent un encadrement constitué d'un linteau et de jambages.

A Lautrec on rencontre différents styles de portes qui appartiennent à des époques distinctes :

- les portes les plus anciennes, à un seul battant, sont entièrement en bois et cloutées.
- aux XVII^e et XVIII^e siècles apparaissent les sculptures sur les portes. Ainsi, le pilier central et le bas de porte contiennent souvent une moulure en relief.
- au XIX^e siècle, un tout nouveau style de porte orne les rues. Le verre et le fer forgé font leur apparition, et s'associent au bois.

Les couleurs rencontrés sont les mêmes que pour les volets et menuiseries, et naturellement on rencontre des gammes de bleu, de vert, de gris et de blanc.

Les couleurs des portes sont par conséquent variées, même si on retrouve en majorité la couleur marron, avec des tons foncés qui dominent.

Les tons de brun

Les bruns des portes sont utilisés dans des tons très foncés, couleur ébène puis passent dans des teintes intermédiaires, plutôt chocolat. On rencontre aussi des tons plus clairs, couleur caramel.



Portes anciennes



Portes restaurées



Portes standardisées

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les couleurs

Les couleurs utilisées pour les portes peuvent être vives, ternes ou discrètes.

Certaines portes sont même peintes avec des gammes variées de teintes (ex : plusieurs sorte de vert).

Cependant, la couleur la plus fréquemment utilisée (hors marron) est le bleu.



Tons de bleu



Tons de vert



Tons de blanc cassé

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les portes : éléments de détail

Les linteaux

Le linteau de la porte avait autrefois une fonction d'information sur l'histoire de la maison (datation), le nom du propriétaire (initiales) et même son métier. On retrouve encore Lautrec quelques linteaux contenant des informations de ce type.



Linteau gravé d'initiales et d'une date : 1655



Linteau surmonté du blason de Lautrec



Linteau portant des initiales



Linteau comportant une date : 1831

Les loquets à pouciers, les entrées de serrures

Autres éléments anciens importants de la porte : les loquets à pouciers et les entrées de serrures.

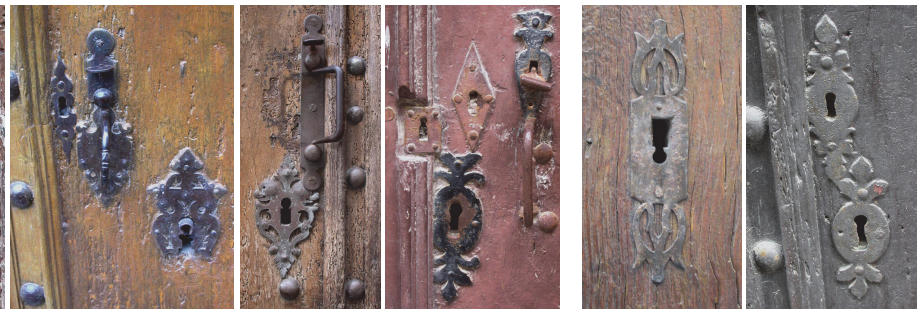
Ces derniers sont très beaux, ils sont généralement très travaillés, finement sculptés et représentent un élément ornemental important à préserver.



Loquets à poucier



Loquets à poucier et entrées de serrures



Entrées de serrures

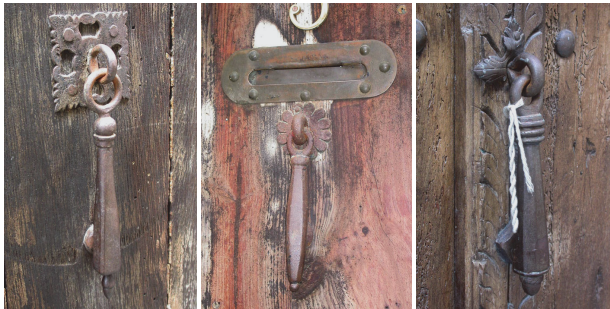
ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les marteaux

Droits, ronds, courbés, simples, sculptés... les marteaux se déclinent en de multiples façons et représentent un élément fonctionnel et ornemental très riche et varié. A Lautrec, on peut classer les marteaux en trois catégories, selon leur forme:

- les heurtoirs pendeloques: ils sont simples, droits, en forme de barre et semblent être les plus anciens. On les retrouve surtout vers le quartier du Mallegou.
- les heurtoirs en courbe ou en goutte d'eau : ils sont travaillés, certains sont finement sculptés. Ils ont un départ droit puis s'arrondissent.
- les autres heurtoirs: ils sont très diversifiés, contemporains. Ils peuvent être en anneaux, en « mains », en « s ».....



Les heurtoirs pendeloque



Les heurtoirs en goutte d'eau



Les heurtoirs variés contemporains

Les moulures en relief

Les sculptures sont réalisées sur les piliers centraux ou sur les bas de porte.

En ce qui concerne le haut des piliers centraux, c'est généralement le thème végétal qui est représenté. Des figurines viennent compléter quelques fois ces décors et observent le visiteur lorsqu'il franchit le seuil de la maison.

L'apparition des sculptures sur les bas de porte est plus récente. Les moulures représentent des motifs floraux ou géométriques.



Sculptures en relief sur les piliers centraux



Ornements des bas de portes

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les encadrements

En pierre, en brique ou en bois les encadrements sont des éléments structurants de la façade. A Lautrec ces trois types de matériaux sont utilisés.

Constitués d'un linteau (pierre ou poutre horizontale ou légère arcade de brique) et de jambages ils sont toujours soigneusement appareillés.

1 Les encadrements en pierre

Dans les constructions en pierre, les encadrements sont souvent en pierre de taille ce qui permet le renforcement de ces points fragiles de la construction.

L'arc de décharge a avant tout un rôle technique, il repousse les charges de chaque côté de l'ouverture soulageant ainsi le linteau.

2 Les encadrements en brique

Les encadrements en maçonnerie de brique offrent une large palette de formes, ils peuvent être à linteau droit, en anse de panier, en plein cintre.

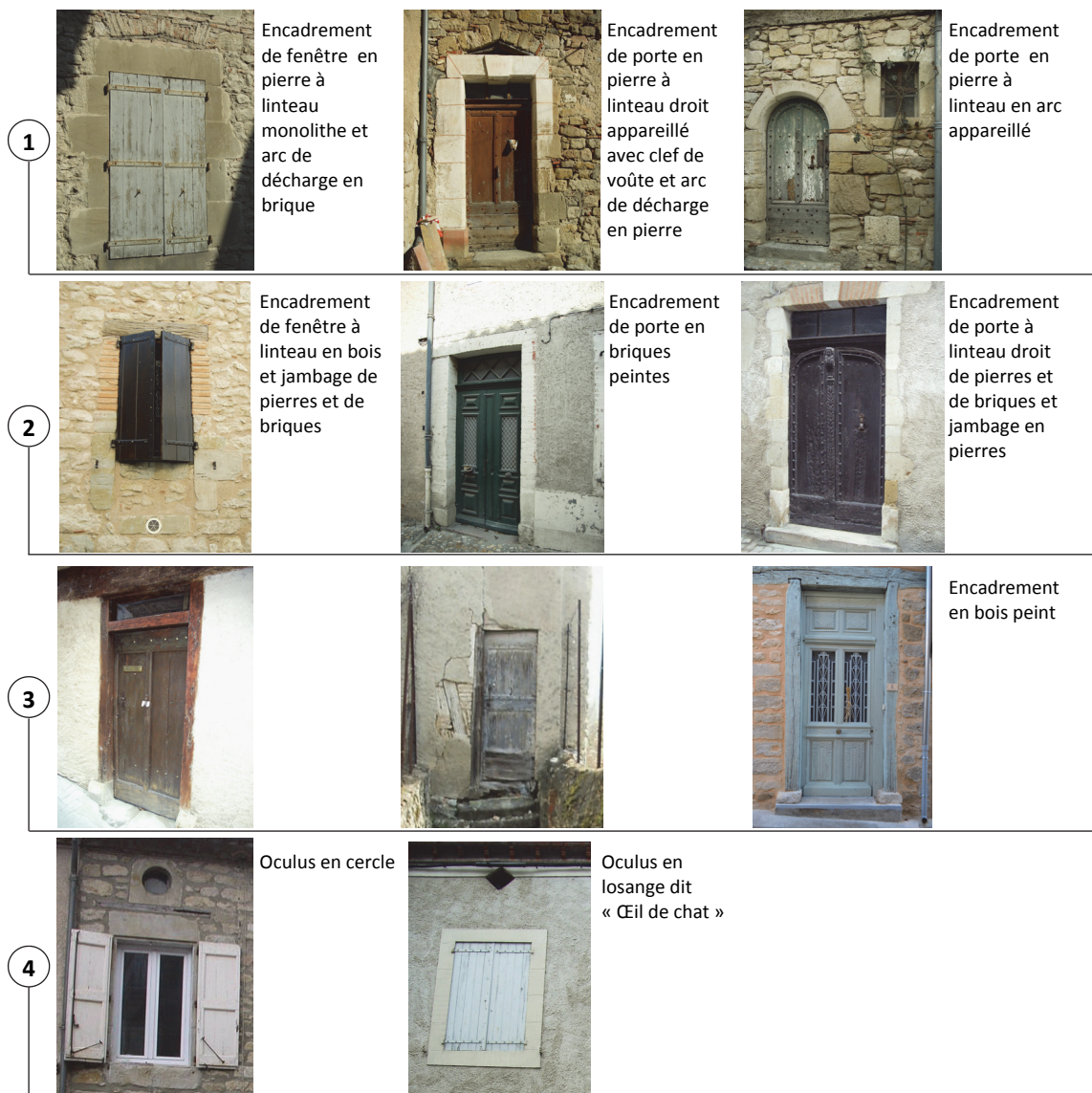
Très souvent la brique est combinée avec la pierre, non seulement pour la décoration mais également pour renforcer la baie contre les poussées du mur.

3 Les encadrements en bois

Ils sont plutôt rares à Lautrec et on les rencontre souvent dans les bâtiments non réhabilités.

4 Les oculi

Dans l'architecture de Lautrec, on trouve également un certain nombre de petites ouvertures aux formes variées : les oculi. Placés au niveau des combles, ils permettent leur ventilation et participent au décor de la façade.



ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les revêtements de façade

Ils se présentent sous trois formes : en enduit (de crépi), en brique, ou en pierre. A l'intérieur même de chacune de ces catégories, il existe de nombreuses nuances différentes.

Les murs enduits

Ils sont réalisés à l'aide crépi et affichent des teintes et des aspect différents.
Ainsi on rencontre essentiellement des crépis taloché fins, des crépis grattés, d'autres projetés.

Les enduits gris - rosé



Finition 'jetée à la truelle'



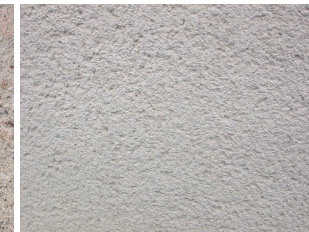
Finition grattée



Finition projetée peint



Finition gratté, avec sable à



Finition grattée grésée



Finition talochée fin

Les enduits orangé - ocre



Finition projetée teintée



Ancien enduit gratté



Finition talochée



Finition grattée, avec sable à
grains grossiers



Finition grattée



Finition grattée, avec sable à
grains grossiers

ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

La brique

Elle est utilisée pour le remplissage des murs en pans de bois. Si elle est de bonne qualité, elle peut rester telle quelle. En revanche, si elle est de mauvaise qualité (cuisson basse), elle nécessite un revêtement pour assurer sa pérennité.

Son appareillage est très varié, car elle peut être disposée à l'horizontale, à la verticale, et en oblique. Cet appareillage participe à la mise en valeur de la façade, car à lui seul il représente un véritable décor.

Les teintes de briques s'échelonnent du rouge à l'ocre en passant par l'orangé.

Exemples de façades en brique



Tons ● ——— rouges ——— ● ——— orangés ——— ● ——— ocres ———>

La pierre

Les maisons sont construites entièrement en pierres à partir de la renaissance. Ce matériau, très solide, protège leurs propriétaires des incendies.

Le calcaire, et le grès participent à la composition de ces façades, dans des teintes beige ocre.

Exemples de façades en pierre



ARCHITECTURE

III - Etat des lieux du bâti

Les débords de toits

Les génoises et les débords surplombent les façades et servent à éloigner l'eau de pluie des murs gouttereaux. En même temps, ils permettent de supporter le toit.

les génoises

Elles sont formées par des rangs de tuiles dont le nombre marque l'importance de l'exploitation ou des bâtiments les uns après les autres.

Situées à la base de la toiture, sur le mur gouttereau, c'est un élément décoratif et fonctionnel.

Les tuiles canal sont placées en une, deux, ou trois rangées, et posées dans le sens des tuiles couvrantes.

Les débords

Ils sont le prolongement de la charpente, surmontée de larges planches de bois. Ils correspondent à l'époque médiévale puisqu'on les rencontre sur les maisons à pans de bois. Ce sont les « ancêtres » de la génoise, car ils avaient la même fonction.

Les chéneaux et gouttières

Les gouttières sont d'utilisation récente, et permettent avant tout le confort des piétons. On retrouve à Lautrec des gouttières et des descentes d'eau essentiellement en zinc ou alu pré laqué, qui se patine en quelques années.

le chaînage d'angle

Il s'agit de l'appareillage des angles qui permet de solidifier et de solidariser les murs. L'utilisation d'un matériau différent en chaînage d'angle permet, tout en répondant à un besoin constructif, de renforcer la qualité esthétique de la façade. Dans ce cas, les matériaux sont laissés apparents. Pierre de taille, brique foraines, sont couramment utilisés.



Génoise à un rang et barrots



Génoise à deux rangs



Génoise à trois rangs



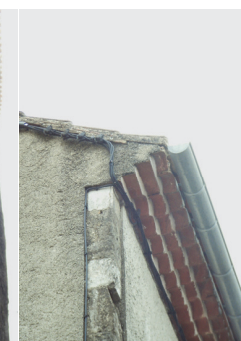
Débords de toit larges (autant qu'un volet)



La gouttière adaptée au débord de toit et aux génoises est inesthétique au même titre que les descentes d'eau.



Chaînage d'angle en pierre.



ARCHITECTURE

IV - La répartition du bâti

A Lautrec, différents types de bâti sont visibles.

On rencontre des maisons:

- à colombages, héritage du passé médiéval de la ville, où sont utilisés la brique et le bois.
- crépis, témoins de l'urbanisation contemporaine
- en pierre, calcaire ou grès
- en briquettes de parement
- mixtes, elles sont composées d'un mélange de matériaux (enduit, pierres de construction....).

D'après la carte de typologie du bâti ci-contre, on remarque que la majorité des habitations sont enduites de crépis.

Certains d'entre eux recouvrent d'ailleurs totalement d'anciennes maisons à pans de bois.

Il reste donc très peu de maisons à colombages, caractéristiques des villages médiévaux.

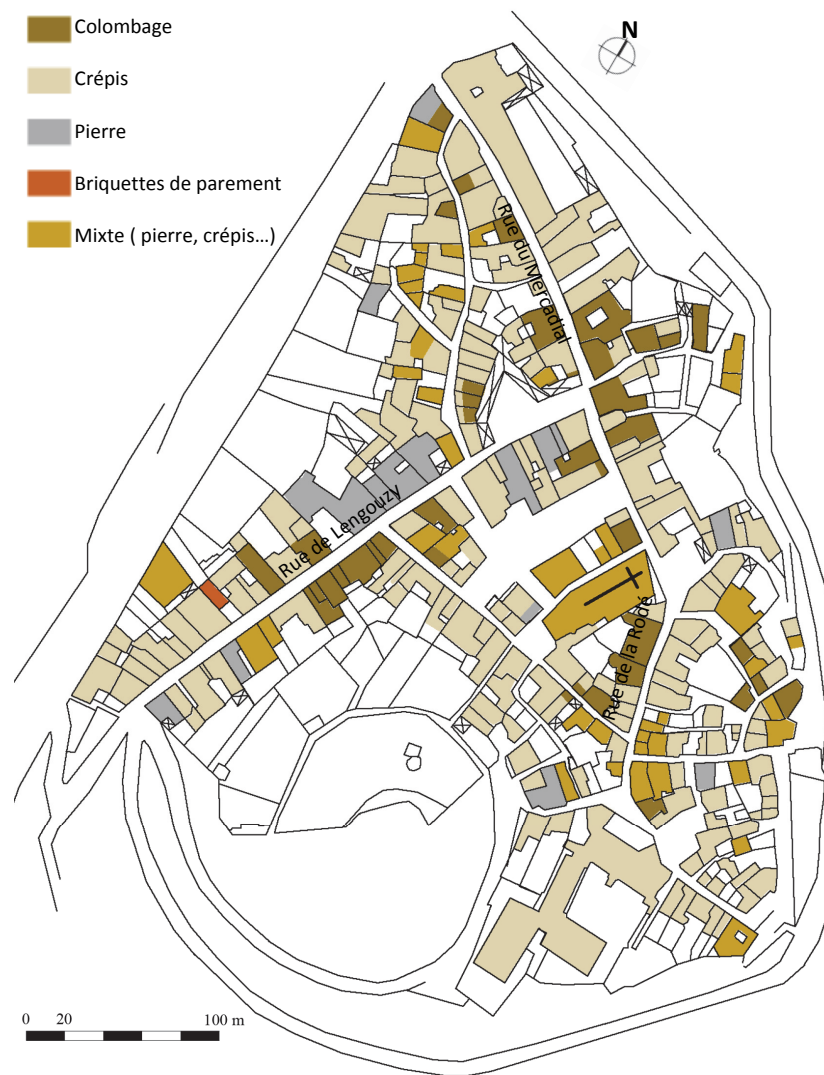
Ces dernières sont plus ou moins regroupées dans les rues du Mercadial, de Lengouzy, et de la Rodé.

Les bâtisses en pierres sont également peu représentées. Elles se situent essentiellement le long de la rue de Lengouzy.

Une seule maison en briquettes de parement a été construite rue de Lengouzy.

Les maisons mixtes se rencontrent un peu partout dans le village. Ce sont souvent des maisons non réhabilitées.

Les maisons à colombages constituent l'identité et la renommée du village. Il semble donc aujourd'hui intéressant de poursuivre des efforts de restauration et de continuer à l'encourager, pour que ce riche patrimoine ne tombe pas en ruines.



Les différentes typologies de bâti du centre-bourg

ARCHITECTURE

Quelques exemples

Habitat mixte



Rue du Mallegou

Habitat en pierre



Place de la Halle



Place de l'Ayrial

Habitat ancien rénové : conservation des matériaux traditionnels



Rue de la Caussade

Rue du Mercadial

Habitat ancien rénové : conservation des pans de bois seulement



Rue de la Caussade

Quartier du Mallégou

Habitat rénové sans conservation des éléments architecturaux caractéristiques



Rue de la Brèche

ARCHITECTURE

V - Les bâtiments remarquables

Riches de ces caractéristiques, certains bâtiments du centre-bourg de Lautrec possèdent des caractéristiques qui les rendent remarquables d'un point de vue architectural (période de construction, matériaux, ornementation, ...). Car ils constituent des éléments de patrimoine singuliers, il convient de porter sur ces bâtiments un regard particulier (voir carte ci-contre) :

1. ancien couvent des Bénédictins / actuelle mairie (1660 - 1764) et chapelle
2. n°7 au n°13 rue du Mercadial : maisons à pans de bois (14ème - 18ème s.)
3. n°2 au n°6 rue du Mercadial : maisons à pans de bois (14ème - 18ème s.)
4. Place centrale : couverts
5. n°9, rue de l'église (18ème - 19ème s.)
6. collégiale Saint-Rémy (14ème - 16ème s.)
7. n°6, rue de la Rode : grande demeure (14ème - 15ème - 18ème s.)
8. angle de la rue du Mallégou et de la rue de la Rode : maison à pan de bois sur rez-de-chaussée en pierre, avec fenêtre en angle (15ème s.)
9. moulin à vent
10. n°2, place de l'Ayral : ancien presbytère (18ème - 19ème s.)
11. rue Saint-Esprit : maison en briques et à pans de bois (16ème - 18ème s.)
12. n°20, rue de Lengouzy : maison (17ème - 18ème s.) et vitrine
13. n°24, rue de Lengouzy : maison en briques et jardinet (19ème - vers 1900)
14. porte fortifiée
15. n°7 au n°13 de la Place Centrale : belles demeures sur arcades (17ème s.)



Les bâtiments remarquables du centre-bourg